



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

ÉLISEZ-LA : FEUILLE DE ROUTE POUR ACCROÎTRE LA REPRÉSENTATION DES FEMMES SUR LA SCÈNE POLITIQUE CANADIENNE

Rapport du Comité permanent de la condition féminine

Karen Vecchio, présidente

AVRIL 2019
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**ÉLISEZ-LA : FEUILLE DE ROUTE POUR
ACCROÎTRE LA REPRÉSENTATION DES FEMMES
SUR LA SCÈNE POLITIQUE CANADIENNE**

**Rapport du Comité permanent
de la condition féminine**

**La présidente
Karen Vecchio**

AVRIL 2019

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DE LA CONDITION FÉMININE

PRÉSIDENTE

Karen Vecchio

VICE-PRÉSIDENTES

Pam Damoff

Irene Mathysen

MEMBRES

Bob Bratina

Terry Duguid (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Rachael Harder

Emmanuella Lambropoulos

L'hon. K. Kellie Leitch

Eva Nassif

Sonia Sidhu

Salma Zahid

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Dean Allison

Sheri Benson

Gérard Deltell

Anju Dhillon

Darren Fisher

Sean Fraser

Joël Godin

Bernadette Jordan

Stephanie Kusie

Sheila Malcolmson

Bryan May

Anne Minh-Thu Quach

Christine Moore

Blake Richards

Ruby Sahota
Marc Serré
Martin Shields
Sven Spengemann
Kennedy Stewart
Shannon Stubbs
Marwan Tabbara

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Kenza Gamassi

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Clare Annett, analyste
Dominique Montpetit, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE LA CONDITION FÉMININE

a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié les obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	1
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	5
LISTE DES OBSERVATIONS.....	9
INTRODUCTION	11
REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE AU CANADA : PORTRAIT DE LA SITUATION.....	15
A. Les femmes au Parlement du Canada.....	15
B. Les femmes dans les assemblées législatives provinciales et territoriales	17
C. Les femmes dans les administrations locales et municipales.....	19
CHOISIR DE SE LANCER EN POLITIQUE.....	23
A. L'intérêt des femmes pour la politique et leur engagement dans les organismes communautaires.....	23
B. Stéréotypes et discrimination sexistes à l'égard de la participation des femmes en politique.....	27
1. La prestation de soins et les responsabilités familiales.....	30
C. Les ambitions politiques des femmes et leur confiance en elles.....	32
1. Formations sur les campagnes électorales destinées aux femmes.....	35
2. Accès à des modèles et occasions de mentorat et de réseautage	36
RECRUTER DES CANDIDATES D'HORIZONS DIVERS	39
A. Augmenter la représentation des femmes issues de la diversité parmi les élus.....	42
B. Le rôle des associations de circonscription et des comités de recherche de candidats dans le recrutement de femmes.....	45
C. Le rôle des partis politiques dans le recrutement de candidates	47

1. Accorder des incitatifs financiers aux partis politiques pour augmenter la représentation des femmes parmi les élus	49
2. Des quotas pour augmenter la représentation des femmes parmi les élus.....	51
LES CANDIDATES À UNE FONCTION ÉLECTIVE.....	55
A. Les règles et procédures des campagnes d’investiture et des campagnes électorales.....	55
1. Données sur les processus de sélection et de nomination au niveau fédéral	56
B. Le système électoral fédéral.....	58
C. L’incidence du statut des candidats sur leurs chances d’être élus ou réélus	60
D. Le choix des circonscriptions dans les chances des candidats d’être élus.....	60
E. Les dépenses engagées dans les campagnes d’investiture et les campagnes électorales.....	62
LES FEMMES EXERÇANT DES FONCTIONS ÉLECTIVES	65
A. Environnements de travail adaptés aux besoins des familles et sensibles à la dimension de genre	65
1. Congé parental	66
2. Services de garde d’enfants	67
3. Équilibre entre travail et vie personnelle pour les élus.....	68
4. Règles, procédures et pratiques	69
B. Traitement médiatique sexiste des élues	72
C. Violence et harcèlement fondés sur le sexe à l’encontre des élues	74
1. Soutien aux victimes de violence et de harcèlement fondés sur le sexe...	77
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS.....	79
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	83
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	85

OPINION DISSIDENTE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA.....	87
OPINION DISSIDENTE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA.....	95

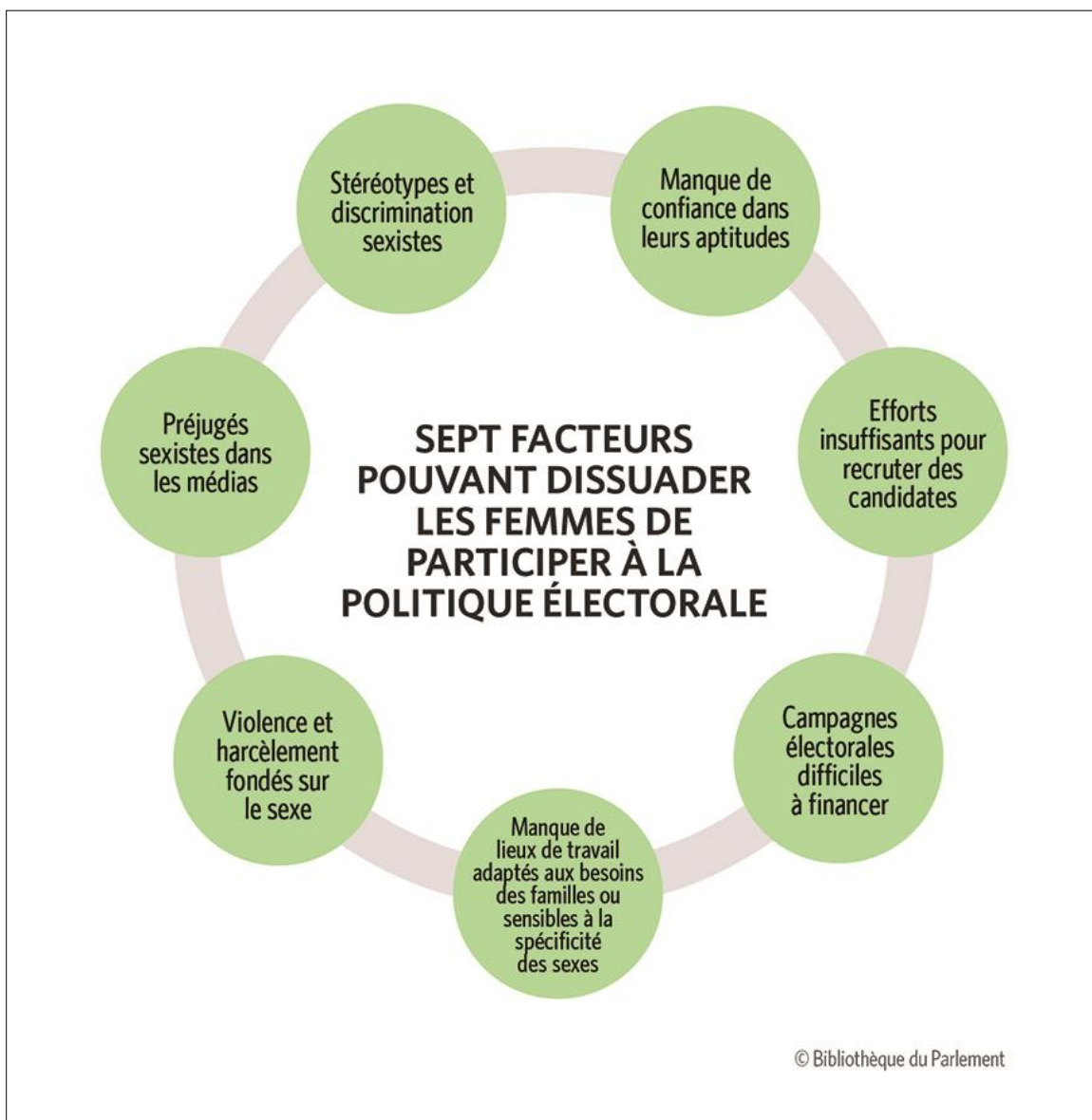
SOMMAIRE

La représentation des femmes sur la scène politique canadienne s'est accrue considérablement depuis 1921, année où Agnes Macphail est devenue la première femme à se faire élire à la Chambre des communes. Cependant, malgré leur participation croissante en politique électorale, les femmes ne constituent que 35 % de tous les législateurs au Canada¹, et elles restent sous-représentées à tous les paliers de gouvernement. Augmenter la participation des femmes en politique électorale est essentiel, car cela peut permettre d'atteindre une plus grande égalité entre les sexes et produire de meilleurs résultats sociaux, économiques et politiques pour tous les Canadiens.

Au cours des réunions qu'il a tenues en juin et en septembre 2018, le Comité a entendu les témoignages de 10 organisations, de 18 particuliers et de quatre ministères et agences fédéraux. Il a aussi reçu 12 mémoires provenant d'une variété de particuliers et d'organisations.

1 Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes (FEWO), *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1530 (Pamela Best, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).

Figure 1 — Sept facteurs pouvant dissuader les femmes de participer à la politique électorale



De nombreux facteurs peuvent dissuader les femmes de se lancer en politique électorale. Par exemple, même si elles contribuent activement à la vie de leurs communautés, les femmes ont moins tendance que les hommes à s'intéresser à la politique. En outre, la discrimination et les stéréotypes sexistes peuvent non seulement influencer la décision des femmes d'amorcer une carrière en politique, mais aussi se faire sentir sur l'expérience qu'elles vivent en tant que politiciennes. En raison de ces

stéréotypes ou de cette discrimination, les femmes peuvent ne pas avoir suffisamment confiance en leurs aptitudes politiques et ne pas entretenir autant d'ambitions politiques que les hommes.

Il arrive également que les femmes souhaitant se porter candidates à une charge électorale se heurtent à des obstacles aux étapes du recrutement et de l'investiture. Le Comité a appris que les efforts de recrutement de candidates ne sont peut-être pas suffisants, et que les partis politiques, les associations de circonscription et les comités de recherche de candidats peuvent jouer un rôle important dans le recrutement de candidates. Par exemple, le Comité a entendu que les partis politiques devraient se pencher sur leurs processus de recrutement et de sélection dans l'optique d'en éliminer tout sexisme et tout parti pris implicites, et qu'ils devraient recruter plus de femmes². Il se peut par ailleurs que, lors des processus d'investiture et d'élection, les femmes butent sur des obstacles que ne rencontrent pas les hommes. Par exemple, les femmes peuvent avoir plus de mal que les hommes à financer leur campagne d'investiture et leur campagne électorale parce qu'elles gagnent un revenu inférieur à celui des hommes en moyenne.

Même une fois élues, les femmes peuvent faire face à des obstacles susceptibles de les empêcher de participer pleinement et également aux travaux de leur assemblée législative. Par exemple, le manque de prise en compte des différences liées au genre et des obligations familiales, le traitement médiatique sexiste ainsi que la violence et le harcèlement sexuels peuvent se répercuter sur l'expérience d'une femme faisant carrière en politique.

Le présent rapport propose des solutions pour éliminer les obstacles auxquels font face les femmes qui se lancent en politique électorale. Les recommandations incluses dans le rapport visent à orienter le gouvernement du Canada concernant des mesures qu'il pourrait prendre pour améliorer la représentation des femmes à tous les niveaux de politique électorale au Canada. Ces recommandations ont pour objet :

- d'améliorer la collecte de données intersectionnelles sur la participation des femmes en politique;

2 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1640 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1625 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).

- de modifier les perceptions sociétales à l'égard de la participation des femmes en politique;
- d'appuyer les organisations et les projets qui font la promotion de la participation de femmes d'horizons variés en politique;
- d'inciter les partis politiques à choisir plus de candidates aux élections;
- d'aborder la question du traitement médiatique sexiste des femmes en politique.

Le Comité félicite les assemblées législatives qui déploient déjà des efforts pour favoriser la prise en compte des différences liées au genre et des obligations familiales dans les milieux de travail politiques, et il espère que d'autres initiatives du genre seront entreprises.

Le Comité estime que la mise en œuvre de ses recommandations par le gouvernement du Canada et l'attention portée à ses observations se traduiront par une représentation et un maintien en poste accrus des femmes en politique au Canada, et qu'elles permettront aux femmes qui choisissent de poursuivre une carrière en politique de vivre une meilleure expérience.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada augmente le financement accordé à Statistique Canada dans le but d'enrichir la collecte de données sur la participation et l'engagement de groupes de femmes diverses dans les activités politiques, y compris, entre autres, le leadership assuré par les femmes dans le travail communautaire ainsi que la participation et l'engagement des femmes dans le bénévolat et les contributions offertes aux partis politiques..... 26

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada élabore et mette en œuvre une campagne de sensibilisation publique pour modifier de manière positive les perceptions à l'égard des femmes en politique. 31

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada, à la prochaine réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'Éducation et de la Condition féminine, encourage l'ensemble des provinces et territoires d'ajouter à leurs programmes d'enseignement les questions traitant de l'égalité des sexes, des stéréotypes sexistes et de l'engagement des femmes en politique, dans le but d'accroître la participation des femmes à la vie politique et de donner aux filles et aux jeunes femmes confiance en elles..... 31

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada continue à renforcer l'application de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'ensemble des programmes, initiatives et stratégies des ministères et organismes fédéraux..... 34

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada augmente le financement consacré aux organismes et initiatives qui :

- soutiennent l'engagement et l'autonomisation politiques de divers groupes de femmes;
- proposent de la formation pertinente, en personne ou en ligne, aux femmes aspirant à des fonctions électives;
- offrent aux femmes des stages et expériences de travail similaires dans les milieux politiques;
- fournissent aux femmes des occasions de mentorat, d'apprentissage par l'exemple et de réseautage, ainsi que des conseils pour développer leur confiance en elles et leur volonté de prendre des risques, et pour les encourager à briguer des mandats électifs;
- font participer les hommes aux efforts déployés pour encourager les femmes à se lancer en politique électorale..... 38

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada encourage les élus à susciter l'engagement des femmes dans leur collectivité en leur offrant des conseils et des possibilités d'observation au travail et de réseautage, y compris par l'intermédiaire des conseils locaux de femmes et de jeunes..... 38

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, consulte et collabore avec des groupes de femmes diversifiés pour élaborer une stratégie destinée à encourager les femmes de tous horizons à s'investir en politique et une stratégie conçue pour appuyer les femmes autochtones attirées par une carrière en politique, et qu'il présente au Parlement des rapports annuels sur la mise en œuvre et les résultats de ces stratégies. 45

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada considère apporter des modifications afin de favoriser l'égalité des sexes et la diversité en politique, d'améliorer la transparence et la cohérence des processus d'investiture et d'obliger les partis enregistrés à rendre publiquement compte de leurs efforts pour recruter des candidates de divers horizons à la suite de toutes les élections générales fédérales. 48

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada encourage les partis enregistrés et les associations de circonscription enregistrées à se fixer des objectifs et à faire rapport publiquement de leurs efforts visant à désigner plus de candidates, à parvenir à une plus grande parité entre les sexes au sein de leur conseil d'administration, y compris aux postes de dirigeants, ainsi qu'à établir des comités de recherche de candidates en vue des élections générales et des élections partielles fédérales..... 49

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada crée un incitatif financier pour les partis enregistrés pour les inciter à présenter plus de femmes parmi leurs candidats aux élections générales ou partielles..... 51

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada considère apporter des modifications afin de permettre, avec le consentement des candidats aux investitures, que soient recueillies des données intersectionnelles sur eux, notamment des données sur l'identité de genre..... 58

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada demande à la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, à l'occasion du prochain Forum fédéral-provincial-territorial sur la condition féminine, d'inviter tous les gouvernements à discuter de façons dont les assemblées législatives pourraient devenir plus diversifiées au niveau des genres. 71

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada élabore et finance des campagnes de sensibilisation et des programmes de formation pour contrer les effets négatifs du traitement et du harcèlement sexistes dont sont victimes les femmes politiques dans les médias traditionnels et sociaux..... 73

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada appuie la collecte de données sur les obstacles auxquels font face les femmes issues de groupes minoritaires et les femmes provenant d’horizons divers qui se lancent en politique électorale, et que ces données soient rendues publiques. 77

LISTE DES OBSERVATIONS

Observation 1

Au nom du Comité, la présidente de celui-ci demandera par écrit au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC) s'il envisagerait de se pencher sur des initiatives visant à éliminer toute forme possible de sexisme dans la conception du bulletin de vote. 27

Observation 2

Le Comité encourage les partis enregistrés à fixer des quotas volontaires concernant le pourcentage de candidates qu'ils présentent aux élections fédérales et à rendre publiquement compte de leurs efforts pour les respecter à la suite de toutes les élections générales fédérales. 54

Observation 3

Le Comité demande à ce que sa présidente communique avec le président de la Chambre des communes pour lui demander d'envisager l'examen d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre pour prévenir et combattre le chahut sexiste à la Chambre des communes. 72

Observation 4

Le Comité estime que les services et programmes comme le congé parental des parlementaires, la possibilité de voter et de participer à distance aux travaux parlementaires, l'accès à des services de garde à temps plein et à temps partiel de même que la tenue d'audits au sujet de la sensibilité aux disparités entre les sexes dans les assemblées législatives, aideraient à instaurer des cadres de travail politiques inclusifs, favorables à la vie de famille et sensibles à l'équité entre les sexes. 72



INTRODUCTION

En 1921, Agnes Campbell Macphail est devenue la première femme à être élue à la Chambre des communes. Depuis, la participation et le rôle des Canadiennes en politique se sont considérablement accrus. Malgré tout, en 2018, les femmes sont encore sous-représentées à tous les paliers de gouvernement au Canada, y compris au Parlement. D'après Statistique Canada, les femmes représentent 35 % de tous les législateurs au pays¹.

Augmenter la participation des femmes dans la sphère politique est essentiel à l'atteinte d'une plus grande égalité entre les sexes. La présence d'un plus grand nombre de femmes à des postes électifs ne permet pas seulement de réaliser la parité dans un milieu à prédominance traditionnellement masculine, elle peut aussi avoir une incidence considérable sur les politiques publiques :

Il est indéniable que la participation accrue des femmes à la vie politique en tant qu'élues mène à de meilleurs résultats sociaux, économiques et politiques pour tous. Que l'on pense à l'attention accrue accordée aux enjeux qui ont une incidence sur la vie des femmes ou au milieu de travail souvent plus axé sur la collaboration, l'augmentation de la représentation des femmes en politique est un facteur crucial pour renforcer la démocratie au Canada².

Conscient des effets positifs qu'aurait l'augmentation de la représentation des femmes élues en politique sur la société canadienne, le 1^{er} mars 2018, le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes (le Comité) a convenu d'entreprendre une étude sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique. Voici la motion qu'il a adoptée :

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude, pour une durée de six (6) à huit (8) réunions, sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique, notamment, mais sans s'y limiter :

-
- 1 Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes (FEWO), *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1530 (Pamela Best, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).
 - 2 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1640 (Arezo Najibzadeh, directrice générale, Young Women's Leadership Network).



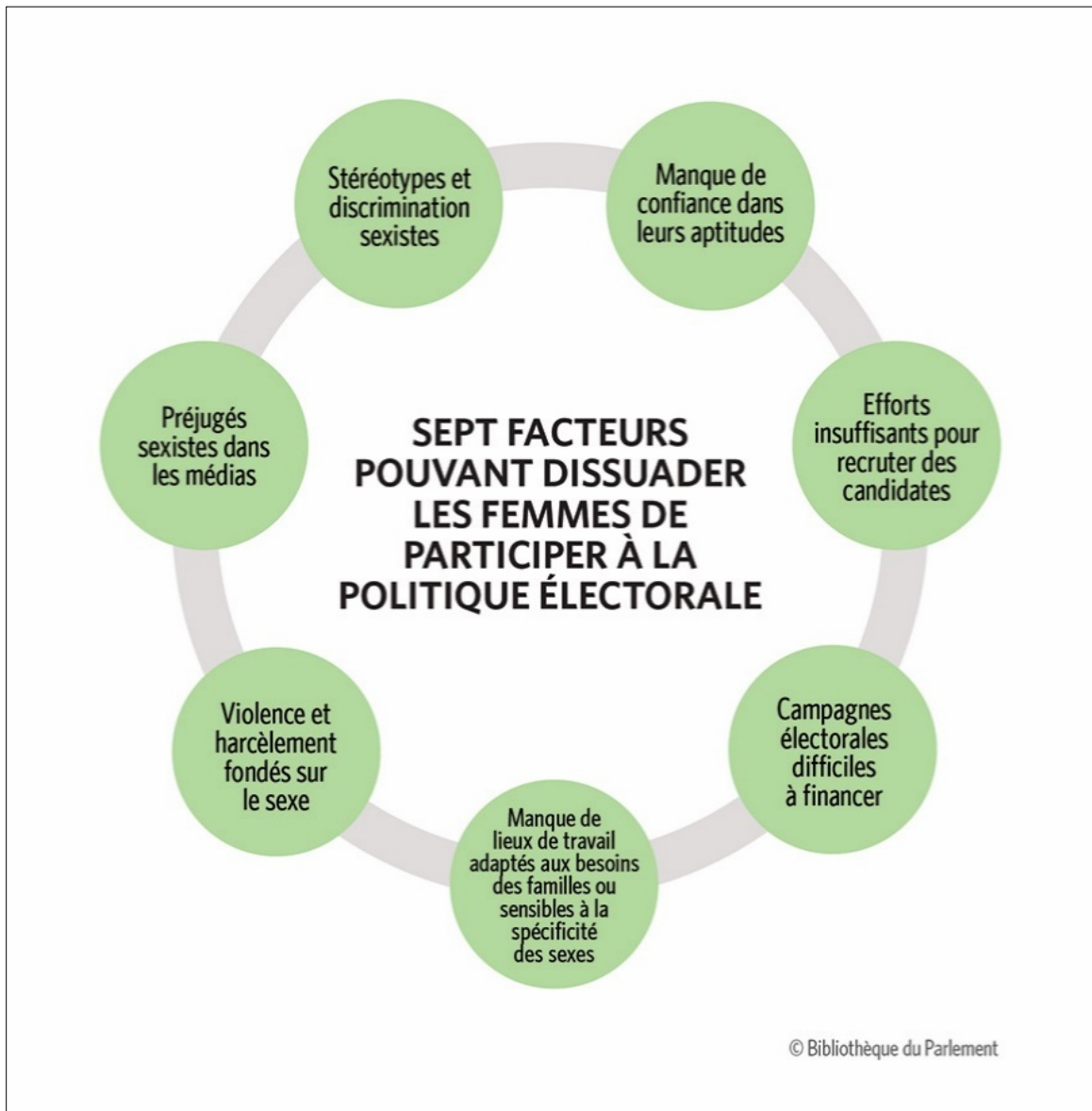
- les obstacles au processus de recrutement et de sélection des candidats, les réseaux professionnels à prédominance masculine et les possibilités de mentorat;
- les obstacles à la Chambre des communes, tels que la discipline de parti, le traitement médiatique sexiste et/ou biaisé et les inégalités concernant le développement professionnel et le soutien offert³.

Le Comité a entendu 33 témoins : 18 ont comparu à titre personnel et les autres en tant que représentants de 10 organisations. Il a également recueilli de l'information auprès des ministères et organismes suivants : le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme⁴, le Bureau du Conseil privé, Statistique Canada et Élections Canada. Les témoins ont livré leurs témoignages lors de six réunions tenues entre le 5 juin et le 26 septembre 2018. Le Comité a également reçu 12 mémoires d'organismes et de particuliers, dont beaucoup ont été invités à comparaître, ainsi que des notes d'allocation et des réponses aux questions de suivi posées par ses membres. La liste des témoins est fournie à l'annexe A et celle des mémoires, à l'annexe B.

3 Chambre des communes, FEWO, *Procès-verbal*, 1^{er} mars 2018.

4 Le 13 décembre 2018, le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme (Condition féminine Canada) est devenu le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres.

Figure 1 — Sept facteurs pouvant dissuader les femmes de participer à la politique électorale



Dans le présent rapport, le Comité examine les questions suivantes et y propose des solutions possibles :

- 1) la présence relativement faible des femmes dans des charges électives à tous les niveaux de représentation politique au Canada;



- 2) les difficultés auxquelles se butent les femmes qui choisissent de briguer des fonctions électorales, notamment l'intérêt et l'engagement des femmes à l'égard des activités politiques; les stéréotypes et la discrimination sexistes; les ambitions politiques des femmes et leur confiance en elles;
- 3) les obstacles au recrutement de femmes d'horizons divers en politique, dont le rôle des associations de circonscription, des comités locaux de recherche de candidats et des partis politiques;
- 4) les obstacles auxquels sont confrontées les femmes aspirant à se faire élire, comme les règles et procédures des campagnes d'investiture et des campagnes électorales; les systèmes politiques et électoraux; le statut des candidats; le choix de la circonscription; et les dépenses de campagne;
- 5) les barrières auxquelles se heurtent les femmes élues, comme le manque de possibilités de concilier travail et vie de famille ou de prise en compte des différences liées au genre dans les milieux de travail politiques; le traitement médiatique sexiste; la violence et le harcèlement fondés sur le sexe.

Le Comité tient à préciser que si la majorité des témoins qui ont comparu devant lui ont fait état d'obstacles en raison desquels il est difficile pour les femmes d'accéder à des charges électorales ou d'y rester, un témoin a observé que certaines n'en rencontrent aucun⁵.

Le présent rapport vise à guider le gouvernement du Canada sur les mesures qui pourraient être prises pour améliorer la représentation des femmes parmi les élus au Canada. Les membres du Comité tiennent d'ailleurs à remercier les témoins de les avoir éclairés, grâce à leurs connaissances et leurs réflexions, sur les difficultés que rencontrent les femmes en politique.

5 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1635 (Michaela Glasgo, à titre personnel).

REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE AU CANADA : PORTRAIT DE LA SITUATION

Au fil des ans, le Canada a pris un certain nombre d'engagements, sur la scène internationale, à l'égard de la participation des femmes aux processus décisionnels ainsi que dans la vie publique et politique de leur pays. Il a souscrit par exemple à la résolution 1990/15 du Conseil économique et social des Nations Unies, qui appelle les gouvernements et autres acteurs à adopter une représentation minimale de 30 % de femmes dans leurs instances dirigeantes⁶. En 2018, rares sont les parlements, assemblées législatives et administrations locales ou municipales qui ont atteint ce seuil. Les sections suivantes dressent un portrait de la représentation des femmes au Parlement du Canada, dans les assemblées législatives provinciales et territoriales ainsi que dans les administrations locales et municipales.

A. LES FEMMES AU PARLEMENT DU CANADA

C'est en 1997 que les femmes ont franchi pour la première fois la barre des 20 % de représentation à la Chambre des communes, en remportant 20,6 % des sièges lors des élections générales. Au 5 décembre 2018, les femmes occupaient 91 des 335 sièges à la Chambre des communes, formant ainsi 27,2 % de tous les députés⁷. Selon une représentante du Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, 4,4 % des sièges de la Chambre des communes sont occupés par des femmes issues des minorités visibles et 0,9 % le sont par des femmes autochtones⁸.

Au fil des ans, la représentation des candidates aux élections générales fédérales et le pourcentage de femmes à la Chambre des communes ont augmenté. Les données révèlent que sur l'ensemble des candidats élus, le pourcentage de ceux qui s'identifient comme étant des femmes est généralement moindre que le pourcentage de femmes candidates, ce qui indique que ces dernières sont moins nombreuses à se faire élire que leurs homologues masculins (voir la figure 2).

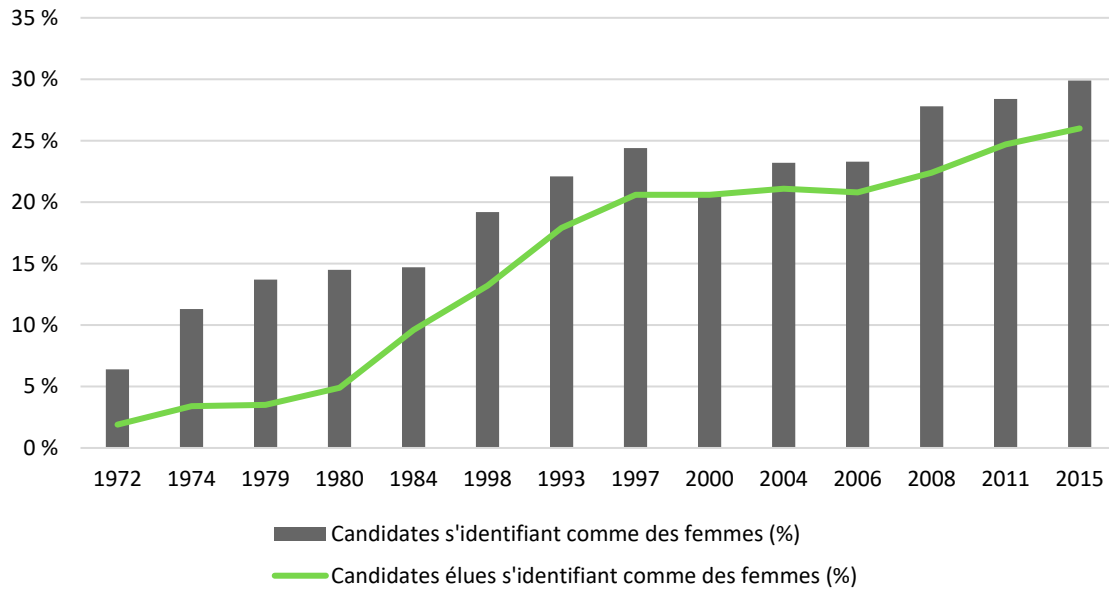
6 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1745 (Carole Saab, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités).

7 Bibliothèque du Parlement, « *Parlementaires* », *Parlinfo*.

8 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1725 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).



Figure 2 — Pourcentage de femmes candidates et de femmes élues à des élections générales fédérales



Source : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de *Parlement du Canada*, « [Candidates aux élections générales – 1921 à aujourd’hui](#) » et d’Élections Canada, *Élections passées*.

Bien que la représentation des femmes à la Chambre des communes n’ait jamais été aussi élevée, elle « se situe tout de même en deçà de la recommandation des Nations Unies qui consiste en un seuil critique d’au moins 30 % pour les femmes dans des rôles décisionnels⁹ ». Le Canada se classe 60^e, sur 193 pays, pour la représentation des femmes dans les chambres uniques ou basses des parlements nationaux¹⁰. D’après une représentante du Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, « [c]es chiffres montrent que des obstacles continuent d’empêcher la participation égale des femmes à la vie démocratique, ce qui montre bien la discrimination systématique et les préjugés inconscients qui persistent toujours¹¹ ».

La représentation des femmes au Sénat est généralement plus importante qu’à la Chambre des communes. Au Canada, les sénateurs ne sont pas élus, mais nommés par

9 *Ibid.*

10 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1610 (Esther Lapointe, directrice générale, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).

11 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1635 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).

le gouverneur général, sur recommandation du premier ministre. Au 5 décembre 2018, les femmes détenaient 46 des 101 sièges comblés au Sénat, ce qui représente 45,5 % de tous les sénateurs actuellement en exercice¹². Un représentant du Bureau du Conseil privé a précisé que sur l'ensemble des sénateurs qu'a nommés le gouvernement actuel, 58,5 % sont des femmes.

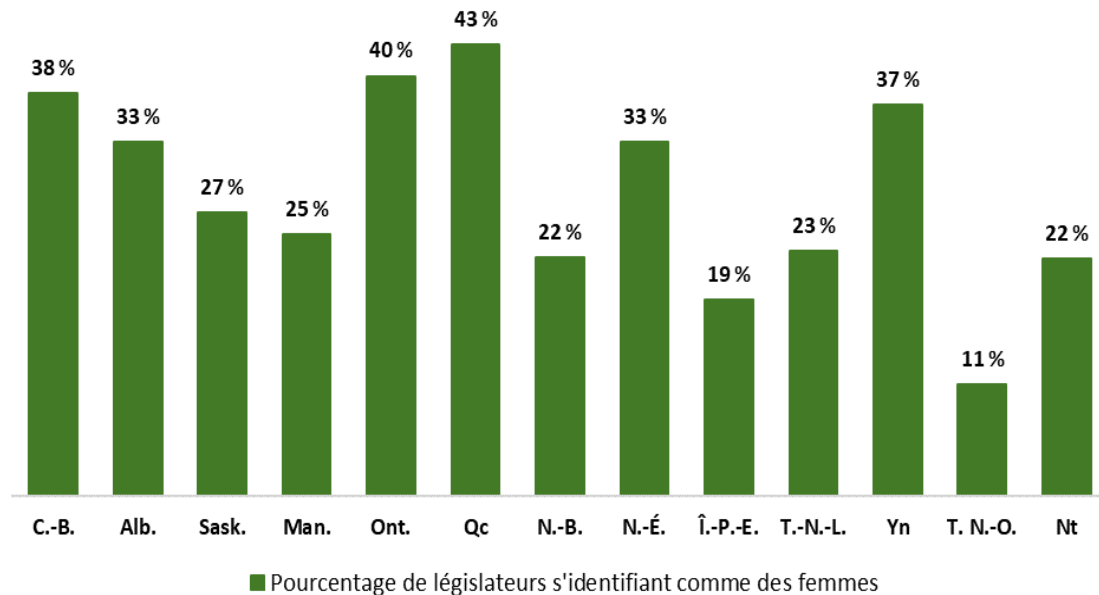
B. LES FEMMES DANS LES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES PROVINCIALES ET TERRITORIALES

Au Canada, la représentation des femmes élues dans les assemblées législatives varie grandement d'une province et d'un territoire à l'autre; elle va de 10,5 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 42,4 % au Québec, comme l'illustre la figure 3. Plusieurs assemblées législatives ont atteint ou dépassé le seuil de 30 % de femmes, mais il n'y a que l'Assemblée nationale du Québec et l'Assemblée législative de l'Ontario qui se situent dans la zone paritaire (comprise entre 40 et 60 %).

12 Bibliothèque du Parlement, « [Parlementaires](#) », *Parlinfo*.



Figure 3 — Pourcentage de législatrices dans les assemblées législatives provinciales et territoriales (2018)



Note : En date du 5 décembre 2018, les résultats des élections générales ontariennes n'étaient pas encore officiels. Les données concernant le Nouveau-Brunswick et le Québec se fondent sur la composition des assemblées législatives provinciales au 5 décembre 2018. Les données relatives aux autres provinces et territoires reposent sur la composition des assemblées législatives provinciales et territoriales au 1^{er} octobre 2018.

Source : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données provenant des assemblées législatives provinciales et territoriales, des partis politiques et des sites Web des députés provinciaux ou territoriaux.

Madeleine Redfern, mairesse d'Iqaluit, a insisté sur le fait qu'au Nunavut, la politique dépasse le cadre des instances locales, territoriales et fédérales, puisque les organisations de revendications territoriales et les associations régionales inuites sont aussi des entités politiques¹³. Mme Redfern a expliqué que les femmes sont peu représentées dans les postes de direction au sein de ces organisations et qu'il y a parfois des fonctions sans droit de vote dans leur conseil d'administration désignées pour les Inuites. Elle a ajouté qu'en raison de cette sous-représentation des Inuites, il arrive que

13 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1635 (Madeleine Redfern, mairesse, Ville d'Iqaluit).

les décisions qui se prennent dans ces organisations ne reflètent ni les vues ni les priorités de la collectivité dans son ensemble¹⁴.

Le Comité a appris qu'il existe des initiatives pour appuyer les femmes en politique dans beaucoup de provinces et territoires, comme la formation offerte en Nouvelle-Écosse appelée Campaign School for Women: Leaders in Action, « un cours qui prépare les diplômées à se porter candidates à des élections, à organiser des campagnes ou à poursuivre des rôles politiques non élus », ainsi que des programmes destinés « à représenter de façon plus équilibrée les hommes et les femmes dans les postes d'élus grâce à la formation, au mentorat ou à des communautés de pratique », comme ceux offerts en Alberta¹⁵.

C. LES FEMMES DANS LES ADMINISTRATIONS LOCALES ET MUNICIPALES

À l'instar des deux autres paliers de gouvernement, la proportion d'élues municipales a augmenté au fil des ans, même si les femmes demeurent sous-représentées dans les postes de conseillers municipaux et de maires (voir la figure 4). Les données de 2015 indiquent qu'en moyenne, respectivement 18 % et 28 % des postes de maires et de conseillers municipaux sont occupés par des femmes au Canada¹⁶.

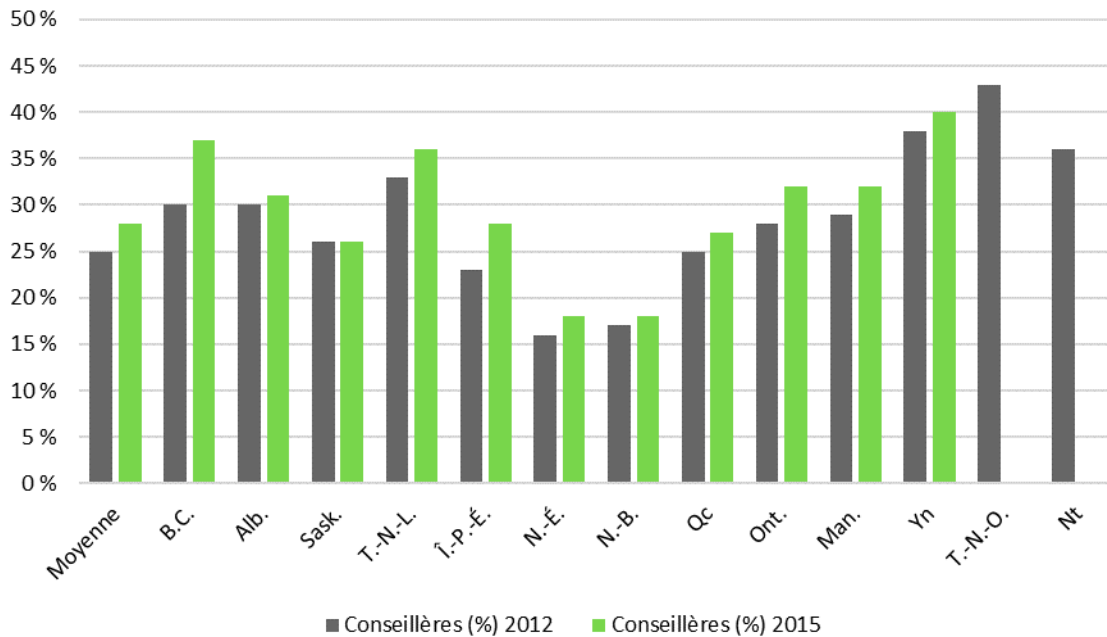
14 *Ibid.*, 1635-1640 (Madeleine Redfern, mairesse, Ville d'Iqaluit).

15 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1715 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).

16 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1745 (Carole Saab, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités) et 1815 (Yolaine Kirlew, troisième vice-présidente et conseillère municipale, municipalité de Sioux Lookout, Fédération canadienne des municipalités); aussi FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1635 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).



Figure 4 — Représentation des femmes dans les postes de conseillers municipaux au Canada



Source : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Fédération canadienne des municipalités, *2012 – Statistiques municipales : Données sur les représentants élus ventilées selon le sexe* et Fédération canadienne des municipalités, *2015 – Statistiques municipales : Données sur les représentants élus ventilées selon le sexe*.

Le Comité a appris que la politique municipale peut plaire aux femmes en raison de la proximité avec les gens et de l'absence de partisanerie¹⁷ et aussi le fait qu'elle peut servir « d'incubateur ou de tremplin pour passer aux paliers provincial et fédéral¹⁸ ». Karen Sorensen, mairesse de Banff, qui a comparu à titre personnel, a dit ceci au Comité :

L'un des grands attraits des conseils scolaires et de la politique municipale, c'est d'être chez soi. Je ne prends pas l'avion pour Ottawa tous les dimanches, ni même pour Edmonton. Pour moi, c'était un élément très important. Honnêtement, pour moi, c'est l'élément partisan. Je suis heureuse de ne pas avoir de parti. Je suis heureuse de

17 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1710 (Jenelle Saskiw, à titre personnel) et 1710 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel); aussi FEWO, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1815 (Yolaine Kirlaw, troisième vice-présidente et conseillère municipale, municipalité de Sioux Lookout, Fédération canadienne des municipalités).

18 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1640 (Sylvie Asselin, présidente, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale).

prendre des décisions, d'être élue et de défendre des points de vue qui traduisent mes valeurs. Je suis tout à fait favorable à la diversité, même au petit conseil de la municipalité de Banff, mais je peux toujours avoir l'assurance que je peux exprimer mon opinion, prendre des décisions et voter en fonction de mes valeurs. Pour moi, c'est précieux¹⁹.

Les femmes sont aussi sous-représentées dans les gouvernements autochtones, puisqu'en 2015, il n'y avait que 30,5 % de femmes dans les conseils de bande des Premières Nations au Canada²⁰. Qui plus est, selon une représentante du Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, dans les collectivités des Premières Nations, il n'y a qu'environ 17 % de femmes parmi les chefs de bandes²¹.

19 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1710 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

20 Affaires autochtones et du Nord Canada, *Documents de référence sur la gouvernance*.

21 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1635 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).

CHOISIR DE SE LANCER EN POLITIQUE

Faire le choix de se lancer en politique n'est facile pour personne. Toutefois, pour les femmes, cela implique de se confronter à des difficultés bien particulières et propres à leur genre. Selon Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, « [o]n impute trop souvent aux femmes la responsabilité de se présenter en politique, mais elles ont contre elles des millénaires d'obstacles systémiques qui font que ce n'est pas très facile pour elles de se présenter²² ».

Les prochaines sections traitent des obstacles auxquels peuvent se heurter les femmes qui aspirent à une charge électorale, notamment de leur intérêt à l'égard de la politique et de leur engagement dans les organismes communautaires, des stéréotypes et de la discrimination sexistes, ainsi que de leurs ambitions politiques et de leur confiance en elles.

A. L'INTÉRÊT DES FEMMES POUR LA POLITIQUE ET LEUR ENGAGEMENT DANS LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Des données révèlent qu'au Canada, les femmes ont généralement tendance à moins s'intéresser à la politique que les hommes; dans une enquête de Statistique Canada menée en 2013, 24 % des hommes ont déclaré être « très intéressés » par la politique, contre 15 % des femmes, et 19 % des hommes ont dit n'être « pas vraiment intéressés », comparativement à 25 % des femmes²³. Les données montrent que les femmes et les hommes ayant un certain niveau de scolarité et de revenus sont plus susceptibles d'occuper « des postes au gouvernement et d'entreprendre des activités civiques et politiques²⁴ ».

22 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1605 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).

23 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1535 (Pamela Best, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).

24 *Ibid.*



Le Comité a appris également que, dans certains cas, les hommes et les femmes participent à la vie politique de manières différentes. Par exemple, selon les données d'un sondage de Statistique Canada mené en 2013, les femmes²⁵ :

- sont moins susceptibles que les hommes d'être membres de partis politiques et d'assister à des assemblées publiques;
- sont moins susceptibles que les hommes d'exprimer leurs opinions sur Internet ou dans les journaux et de prendre la parole dans des réunions;
- sont plus susceptibles que les hommes de choisir ou de boycotter un produit pour des raisons éthiques;
- sont plus susceptibles que les hommes de vouloir s'investir dans des groupes scolaires, des associations de quartier et de citoyens ou des regroupements communautaires;
- sont aussi susceptibles que les hommes de prendre part à des manifestations ou à des marches; de porter des macarons ou des t-shirts affichant leurs couleurs politiques; d'afficher des pancartes pour ou contre une cause politique ou sociale; et de signer des pétitions électroniques.

Le Comité a appris que les données qu'a colligées Statistique Canada au sujet de certains facteurs sociaux ne peuvent être divulguées en raison de la petitesse des échantillons, mais qu'un financement accru octroyé par le gouvernement fédéral pour améliorer l'enquête pourrait permettre de faire des progrès à ce chapitre²⁶.

Bien que les femmes canadiennes disent moins s'intéresser à la politique que les hommes, elles sont en général plus nombreuses à voter que leurs homologues masculins. Par exemple, lors des trois dernières élections générales fédérales, les femmes canadiennes ont voté dans des proportions plus grandes que les hommes : 68 % contre 64 %²⁷. Une représentante d'Élections Canada a expliqué que cette tendance

25 *Ibid.*, 1530-1540.

26 *Ibid.*, 1625 (Jennifer Kaddatz, chef, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).

27 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1735 (Susan Torosian, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Élections Canada).

s'observe dans toutes les tranches d'âge, sauf chez les personnes âgées de 75 ans et plus, groupe au sein duquel les hommes votent plus que les femmes²⁸.

Étant donné que les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes et que les problèmes de mobilité et autres incapacités augmentent avec le vieillissement, il se peut que les femmes âgées aient plus de difficulté à se déplacer jusqu'à un bureau de scrutin que les membres d'autres groupes²⁹. L'honorable Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national d'À voix égales, a suggéré que l'on ajoute les photos des candidats sur les bulletins de vote, ce qui pourrait inciter les femmes ayant des difficultés de lecture à aller voter quand même, et faire monter ainsi les taux de participation³⁰.

Aussi, les raisons de ne pas voter déclarées par les femmes sont différentes de celles déclarées par les hommes. Des données de Statistique Canada datant de 2013 indiquent que les femmes sont plus enclines que les hommes à déclarer être « mal informées » et penser que leur « vote ne changera rien » pour justifier leur abstentionnisme³¹. Le Comité a appris qu'à l'automne 2018, Élections Canada mettra de nouvelles ressources à la disposition des éducateurs afin de « stimuler l'intérêt des jeunes et leur permettre d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour devenir des citoyens actifs³² ».

Selon une représentante de Statistique Canada, les femmes sont généralement plus portées que les hommes à s'investir dans les affaires locales et citoyennes ou à faire du bénévolat pour des écoles ou des clubs, parce qu'elles peuvent percevoir ces activités comme plus importantes que du volontariat pour un parti politique³³. Des témoins ont expliqué au Comité que l'exercice du leadership dans la collectivité n'est souvent pas considéré comme un travail politique. Jane Hilderman, directrice générale du Centre Samara pour la démocratie, a expliqué que les femmes finalistes du concours Les citoyens politiques au quotidien qu'organise le Centre ne considèrent souvent pas leur

28 *Ibid.*

29 *Ibid.*, 1805.

30 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1700 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales).

31 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1555 (Anna Kemeny, gestionnaire d'enquête, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada) et 1535 (Pamela Best, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).

32 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1740 (Susan Torosian, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Élections Canada).

33 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1555 (Jennifer Kaddatz, chef, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).



engagement comme étant politique³⁴. Nancy Peckford, directrice exécutive d'À voix égales, a ajouté que son organisation avait décidé d'utiliser un langage inclusif pour tenter d'attirer et de recruter des jeunes femmes de divers horizons pour son initiative Héritières du suffrage :

Il y a [...] beaucoup d'autres femmes qui n'auraient pas, selon moi, profité de l'occasion pour présenter une demande, si nous n'avions pas bien encadré notre proposition, c'est-à-dire en posant les questions suivantes : Comment exercez-vous le leadership dans votre collectivité? Quelle est votre connexion avec la collectivité? Comment exercez-vous votre participation? À quoi ressemble le leadership pour vous? Quelle est votre vision du leadership? Comment voulez-vous faire une différence? Ce sont des questions comme celles-là qui ont rendu l'occasion plus inclusive selon moi³⁵.

En général, ce qui motive les femmes à briguer les suffrages, c'est le désir de s'engager³⁶, de faire de véritables changements, d'aider les gens et d'apporter quelque chose à la collectivité³⁷. Lorsque les femmes font le saut en politique, au début, elles n'ont souvent pas d'affiliations partisans³⁸.

Par ailleurs, même si beaucoup de femmes sont des leaders dans leur communauté, elles ne fréquentent souvent pas les cercles politiques officiels; pour y entrer, elles doivent y être invitées, comme c'est le cas dans les associations de circonscription ou les congrès de parti³⁹. Jane Hilderman a affirmé qu'il est important de changer le sens de la « politisation » et d'aider les femmes à faire le lien entre leurs actions communautaires et la politique officielle⁴⁰.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada augmente le financement accordé à Statistique Canada dans le but d'enrichir la collecte de données sur la participation et l'engagement de

34 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1535 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie).

35 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1645 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales).

36 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1710 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

37 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1545 (Kayleigh Erickson, à titre personnel) et 1635 (Michaela Glasgo, à titre personnel).

38 *Ibid.*, 1650 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales).

39 *Ibid.*, 1645.

40 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1535 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie).

groupes de femmes diverses dans les activités politiques, y compris, entre autres, le leadership assuré par les femmes dans le travail communautaire ainsi que la participation et l'engagement des femmes dans le bénévolat et les contributions offertes aux partis politiques.

Observation 1

Au nom du Comité, la présidente de celui-ci demandera par écrit au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC) s'il envisagerait de se pencher sur des initiatives visant à éliminer toute forme possible de sexisme dans la conception du bulletin de vote.

B. STÉRÉOTYPES ET DISCRIMINATION SEXISTES À L'ÉGARD DE LA PARTICIPATION DES FEMMES EN POLITIQUE

La socialisation, les rôles sexospécifiques, les perceptions concernant les cheminements de carrière appropriés pour les femmes, ainsi que les stéréotypes ou les préjugés inconscients à l'égard des postes de responsabilité sont autant d'obstacles auxquels se butent les femmes voulant être élues⁴¹ et qui peuvent influencer la manière dont on voit les femmes politiques et dont elles-mêmes se perçoivent⁴².

Selon ce qu'a entendu le Comité, le sexisme peut être implicite ou explicite. Melanee Thomas, professeure agrégée au Département de science politique de l'Université de Calgary, a fait remarquer que le sexisme implicite – c'est-à-dire les préjugés intériorisés à l'égard des femmes, basés sur des normes et des stéréotypes sexospécifiques – est inconscient, et est présent chez certaines femmes. Le sexisme explicite, en revanche, repose sur des stéréotypes, des idées préconçues et de la discrimination sexistes; il est plus évident. Melanee Thomas a dit que d'après ses travaux de recherche, environ un Canadien sur cinq a des points de vue explicitement sexistes, et que l'on retrouve davantage ce trait chez les hommes et les personnes âgées que chez les femmes. Dans son étude, les personnes ayant des opinions explicitement sexistes avaient tendance à juger les candidats par leur nom et donc à percevoir les candidates

41 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1610 (Esther Lapointe, directrice générale, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).

42 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1635 (Michaela Glasgo, à titre personnel).



comme étant moins compétentes, moins intelligentes, moins aimables ou moins chaleureuses que leurs homologues masculins⁴³.

Le sexiste explicite a plus d'effets négatifs directs sur les femmes en politique que le sexisme implicite. Par exemple, Melanee Thomas a dit au Comité que « beaucoup de femmes ont internalisé le sexisme explicite qu'elles constatent dans le système politique et que, ensuite, ça diminue leur intérêt pour la politique, leur confiance dans leur capacité d'être un acteur politique et leurs ambitions politiques⁴⁴ ». Par ailleurs, les gens ayant des préjugés explicitement sexistes sont davantage susceptibles de ne pas recruter et nommer de femmes candidates, de ne pas conseiller ni aider des femmes politiques ou chefs de parti et de ne pas voter pour des femmes⁴⁵. Le Comité a cependant appris qu'il y a peu d'études appuyant la thèse selon laquelle le sexe des candidats exerce une influence sur le choix des électeurs⁴⁶, et que si on leur en offre la possibilité, les Canadiens voteront pour des femmes⁴⁷.

« [B]eaucoup de femmes ont internalisé le sexisme explicite qu'elles constatent dans le système politique et que, ensuite, ça diminue leur intérêt pour la politique, leur confiance dans leur capacité d'être un acteur politique et leurs ambitions politiques. »

Melanee Thomas,
professeure agrégée, Département de science
politique, University of Calgary, à titre personnel

Des témoins ont dit au Comité que l'on associe souvent la politique à des traits que l'on croit typiquement masculins. Karen Sorensen a expliqué que l'esprit de compétition et la puissance sont habituellement considérés comme étant l'apanage des hommes, et que les caractéristiques que l'on attribue normalement aux femmes, comme avoir de l'empathie, s'occuper des siens et être patient ne sont pas considérées comme étant liées

43 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1640 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel).

44 *Ibid.*

45 *Ibid.*; et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1725 (Sylvie Asselin, présidente, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale).

46 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1710 (Rosie Campbell, professeure, Politics, Birkbeck, University of London, à titre personnel).

47 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1725 (Sylvie Asselin, présidente, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale).

au pouvoir ou à la politique⁴⁸. Brenda O’Neill, professeure agrégée en Science politique à l’Université de Calgary, a précisé que les hommes sont perçus comme possédant les qualités nécessaires pour occuper des fonctions de direction, comme l’affirmation de soi et l’autopromotion, et que les femmes qui mettent en avant ces qualités sont souvent pénalisées⁴⁹. Par exemple, « un politicien pourrait être décrit comme compétitif et féroce, mais une politicienne qui a les mêmes qualités pourrait être perçue comme froide et agressive⁵⁰ ». Aussi, les comportements sexistes sont alimentés par des stéréotypes, comme ceux voulant que les femmes soient trop émotives ou gentilles pour faire de la politique, ce qui les disqualifierait pour des fonctions de leadership politique⁵¹.

Le Comité a appris que les femmes qui aspirent à se faire élire doivent se battre pour avoir de la reconnaissance, comme c’est le cas dans d’autres domaines. Une représentante du Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme a expliqué que les femmes travaillant dans des milieux à prédominance traditionnellement masculine, comme la politique, ont tendance à être jugées plus sévèrement que leurs homologues du sexe opposé pour leurs compétences en leadership, et que les femmes politiques issues de groupes racisés sont généralement celles qui font face à la plus grande hostilité⁵².

Le Comité a entendu que les obstacles à la participation des femmes à la vie politique ne pourront disparaître que lorsque l’attitude de la société à l’égard des questions d’égalité entre les sexes aura changé⁵³. Plusieurs témoins ont ajouté que pour y arriver et combattre efficacement les normes et les stéréotypes sexistes en politique, avoir des modèles de femmes politiques inspirants pour les enfants et les jeunes serait une bonne

48 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1655 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

49 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1540 (Brenda O’Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).

50 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1715 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).

51 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1640 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1540 (Brenda O’Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).

52 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1715 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).

53 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1640 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).



stratégie⁵⁴. Daniela Chivu a recommandé que les programmes d'enseignement au Canada traitent de la question de l'égalité entre hommes et femmes et a suggéré que les parlementaires fassent la promotion de la campagne « HeforShe » lancée par l'Organisation des Nations Unies et qui vise à sensibiliser les garçons à l'égalité entre les sexes ainsi qu'aux notions de consentement et de respect⁵⁵.

Natalie Pon a expliqué qu'il faut que les femmes puissent dénoncer le sexisme dont elles sont victimes en politique et qu'on cesse de leur dire de s'endurcir ou de « souffrir en silence ». Elle a toutefois laissé entendre que si les femmes pouvaient passer outre aux commentaires sexistes, se faire connaître et gagner des élections, l'attitude à l'égard des femmes en politique changerait pour le mieux⁵⁶.

1. La prestation de soins et les responsabilités familiales

Le Comité a appris que les stéréotypes sexistes perpétuent l'idée que la place des femmes est à la maison ou dans un rôle de prestation de soins, et que la politique est une affaire d'hommes; ce qui a pour résultat que la société ne s'attend pas à voir des femmes en politique⁵⁷. Selon une représentante de Statistique Canada, la présence de jeunes enfants à la maison a une grande incidence sur le nombre d'heures de travail à l'extérieur du foyer pour les femmes, mais n'en a pratiquement aucune pour les hommes; en moyenne, les femmes ayant des enfants de moins de six ans travaillent moins à l'extérieur du foyer que les autres femmes⁵⁸.

Pendant une campagne électorale, il est possible que l'on s'intéresse différemment à la capacité des femmes à concilier leurs responsabilités familiales et leurs aspirations politiques qu'à la vie privée ou familiale des hommes :

Malheureusement, je crois qu'on continue de laisser entendre que celles qui poursuivent une carrière politique ne pensent pas à l'intérêt supérieur de leurs enfants, ou que d'avoir une mère qui fait de la politique est en quelque sorte plus néfaste que d'avoir un père dans le domaine. En politique [...] les femmes qui se font un devoir de consacrer du temps à leurs enfants sont encore considérées comme un maillon faible vu qu'elles n'accordent pas la priorité au travail à accomplir, mais le même effort est

54 *Ibid.*, 1720 et 1720 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

55 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1725 (Daniela Chivu, à titre personnel).

56 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1645-1650 (Natalie Pon, à titre personnel).

57 *Ibid.*, 1645.

58 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1530 (Pamela Best, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).

applaudi chez les hommes qui sont qualifiés d'excellents pères qui passent du temps auprès de leurs enfants⁵⁹.

Des témoins ont expliqué qu'il peut être difficile de trouver un équilibre entre les charges politiques et la vie de famille; les attentes et les responsabilités qui pèsent sur les mères dissuadent encore des femmes d'envisager des carrières politiques⁶⁰. Des témoins ont aussi expliqué que, pour les élus qui ont des enfants, les longues heures de séance et l'obligation de travailler loin de la maison pendant de longues périodes peuvent s'avérer difficiles⁶¹. Kayleigh Erickson a ajouté que les frais élevés de garde d'enfants découragent aussi les femmes de briguer des fonctions électives⁶². Nancy Peckford a fait état d'une étude selon laquelle l'hésitation des femmes à se lancer en politique vient parfois de la crainte de mettre en péril la stabilité financière de leur famille ou de nuire à la trajectoire professionnelle de leur conjoint⁶³.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada élabore et mette en œuvre une campagne de sensibilisation publique pour modifier de manière positive les perceptions à l'égard des femmes en politique.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada, à la prochaine réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'Éducation et de la Condition féminine, encourage l'ensemble des provinces et territoires d'ajouter à leurs programmes d'enseignement les questions traitant de l'égalité des sexes, des stéréotypes sexistes et de l'engagement des femmes en politique, dans le but d'accroître la participation des femmes à la vie politique et de donner aux filles et aux jeunes femmes confiance en elles.

59 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1635 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

60 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1645 (Natalie Pon, à titre personnel) et 1650 (Louise Cordeau, présidente, Conseil du statut de la femme); aussi Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, et al., « *Les obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique* », *Mémoire*, juillet 2018.

61 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1630 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1640 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

62 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1545 (Kayleigh Erickson, à titre personnel).

63 *Ibid.*, 1710 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales).



C. LES AMBITIONS POLITIQUES DES FEMMES ET LEUR CONFIANCE EN ELLES

Des travaux de recherche révèlent qu'au Canada, le niveau d'ambition politique des femmes diffère de celui des hommes. Melanee Thomas a expliqué que d'après les plus récentes études, 1 % des femmes, contre 5 % des hommes, disent avoir l'ambition de briguer les suffrages⁶⁴. De même, une étude menée par William Cross, professeur au Département de science politique de l'Université Carleton, a conclu que parmi les candidats des trois partis officiels aux élections générales fédérales de 2015, les ambitions politiques des hommes étaient très différentes de celles des femmes : les hommes disaient avoir choisi de faire de la politique à un plus jeune âge que les femmes, et ils étaient 40 % plus susceptibles que leurs homologues féminines de voir leur candidature à une élection fédérale comme une étape logique de leur carrière politique⁶⁵. Des témoins ont affirmé que même si le niveau d'ambition politique est moindre chez les femmes que chez les hommes, il y a amplement assez de femmes qui veulent faire de la politique pour que les partis puissent proposer des listes de candidats affichant une représentation équilibrée des sexes⁶⁶.

Le Comité a appris que certaines femmes ont tendance à douter de leurs compétences, à les minimiser ou encore à manquer de confiance dans leurs aptitudes politiques⁶⁷. À ce propos, voici ce qu'a dit Brenda O'Neill :

[J]'ai un doctorat en sciences politiques et j'étudie les femmes en politique. Lorsque j'ai été invitée à venir vous parler, ma première réaction a été : « Qu'est-ce que je pourrais avoir à dire qui serait important pour ce comité? » Ce sont les gens autour de moi qui m'ont dit : « Non, tu dois y aller⁶⁸. »

64 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1705 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel).

65 *Ibid.*, 1650 (William Cross, professeur, Département de science politique, Carleton University, à titre personnel).

66 *Ibid.*, 1540 (Louise Carbert, professeure agrégée, Science politique, Dalhousie University, à titre personnel); et Groupe Femmes, Politique et Démocratie, « [Agir pour la parité](#) », *Mémoire*, juin 2018.

67 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1530 (Kayleigh Erickson, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1640 (Jenelle Saskiw, à titre personnel) et 1600 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel); aussi FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1715 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government).

68 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1540 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).

Toujours selon Brenda O’Neill, les femmes qui souhaitent se faire élire choisissent parfois de briguer les suffrages au niveau municipal, pensant que c’est plus facile ou qu’il vaut mieux commencer par le « bas⁶⁹ ».

Le Comité a appris qu’il est nécessaire de favoriser l’autonomisation des femmes pour leur permettre de réussir⁷⁰, et qu’il est important de souligner et de reconnaître toutes les formes d’engagement politique de la part des femmes⁷¹. Comme la pauvreté est l’un des freins à l’autonomisation et à la participation des femmes en politique⁷², des témoins ont proposé plusieurs mesures pour réduire l’incidence négative de la pauvreté sur les femmes, comme celles consistant à appliquer l’analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) à la Stratégie de réduction de la pauvreté, à intégrer les appels à l’action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada dans cette stratégie et à assurer la coordination entre la Stratégie nationale pour le logement et la Stratégie pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe⁷³.

Puisque la confiance en soi se bâtit dès l’enfance⁷⁴, des témoins ont rappelé la nécessité de faire des changements dans le système d’éducation, afin de renforcer l’autonomie des filles et des jeunes femmes et de les encourager à s’engager en politique⁷⁵, mais aussi de faire en sorte que l’on enseigne aux filles comme aux garçons les notions d’égalité entre les sexes et de socialisation dans la sphère politique⁷⁶. Dans leur mémoire, Lourdine Dumas et Solange Musanganya ont recommandé la création d’une plateforme éducative multimédia pluridisciplinaire disponible en ligne, sur application mobile et hors ligne, qui serait axée sur le renforcement du leadership des

69 *Ibid.*, 1550.

70 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1540 (Shal Marriott, à titre personnel).

71 *Ibid.*, 1620 (Kayleigh Erickson, à titre personnel) et 1715 (L’hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d’administration national, À voix égales).

72 Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s’attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018.

73 YWCA Canada, « [La discrimination raciale, le harcèlement sexuel et la pauvreté : des obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, juin 2018.

74 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1705 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

75 *Ibid.*, 1650 et 1645 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

76 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1655 (Louise Cordeau, présidente, Conseil du statut de la femme); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1650 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).



femmes⁷⁷. Parallèlement à cela, Marjolaine Gilbert, coordonnatrice du Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale, a proposé qu'on offre aux étudiantes la possibilité de faire des visites dans les conseils municipaux, ainsi que des occasions de stages⁷⁸.

Le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada⁷⁹ permet de financer des initiatives visant à lever les obstacles systémiques qui empêchent les femmes de s'investir dans la vie politique et citoyenne, comme Héritières du suffrage d'À voix égales. Plusieurs témoins ont affirmé que le gouvernement du Canada doit continuer d'aider financièrement les organismes voués à l'autonomisation et à l'engagement politique des femmes⁸⁰. L'honorable Eleni Bakopanos a déclaré pour sa part qu'Élections Canada pourrait en faire davantage pour stimuler l'ambition politique des femmes en mobilisant les jeunes⁸¹.

Les sections suivantes présentent les mesures qui pourraient être prises en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'accroissement de leur représentation parmi les élus.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada continue à renforcer l'application de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'ensemble des programmes, initiatives et stratégies des ministères et organismes fédéraux.

-
- 77 Lourdine Dumas et Solange Musanganya, « [Pour une meilleure représentation des femmes noires et femmes trans en politique \(minorités visibles et/ou sexuelles\)](#) », *Mémoire*, juin 2018.
- 78 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1640 (Marjolaine Gilbert, coordonnatrice, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale).
- 79 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1635 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).
- 80 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1605 (Kayleigh Erickson, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1635 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government); Groupe Femmes, Politique et Démocratie, « [Agir pour la parité](#) », *Mémoire*, juin 2018; et Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, « [L'égalité des droits des femmes se doit d'être au cœur de la Chambre des communes](#) », *Mémoire*, juillet 2018.
- 81 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1655 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales).

1. Formations sur les campagnes électorales destinées aux femmes

Des témoins ont dit au Comité que de la formation non partisane, notamment sur la manière dont fonctionnent les campagnes, pourrait être très utile aux femmes désireuses de se lancer en politique⁸². Ils ont expliqué que ce genre de formation pourrait donner aux femmes des occasions de réseautage et de mentorat⁸³, leur apprendre à combattre le harcèlement et les initier aux médias⁸⁴. Ces formations pourraient aussi aider les femmes à gagner en assurance et à acquérir des compétences pratiques, notamment en ce qui concerne la collecte de fonds et la façon efficace de faire du porte-à-porte⁸⁵.

Des témoins ont plaidé en faveur de stratégies pour favoriser l'accès des femmes à ce genre de formation⁸⁶. Voici quelques-unes des stratégies recommandées : augmenter le financement accordé aux organismes offrant des formations sur les campagnes électorales⁸⁷; offrir des formations sur les campagnes électorales et des programmes de sensibilisation élaborés par le gouvernement⁸⁸; proposer des aides financières pour couvrir les dépenses de formation sur les campagnes électorales, ainsi que des cours en ligne⁸⁹.

82 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1610 (L'hon. Joanne Bernard, à titre personnel) et 1615 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel); aussi FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1620 (Shal Marriott, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1625 (Louise Carbert, professeure agrégée, Science politique, Dalhousie University, à titre personnel).

83 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1610 (L'hon. Joanne Bernard, à titre personnel) et 1615 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel).

84 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1600 (Kayleigh Erickson, à titre personnel).

85 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1640 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

86 Voir par exemple : *Ibid.*, 1610 (L'hon. Joanne Bernard, à titre personnel) et 1725 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel); aussi FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1625 (Sylvia Bashevkin, professeure, Département de science politique, University of Toronto, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1620 (Kayleigh Erickson, à titre personnel).

87 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1625 (Sylvia Bashevkin, professeure, Département de science politique, University of Toronto, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1620 (Kayleigh Erickson, à titre personnel).

88 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1610 (L'hon. Joanne Bernard, à titre personnel).

89 *Ibid.*, 1725 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).



2. Accès à des modèles et occasions de mentorat et de réseautage

Des témoins ont expliqué que lorsque des femmes voient d'autres femmes en politique, elles sont plus susceptibles de s'intéresser à la chose politique, de se mobiliser et même de songer à en faire⁹⁰. L'accès à des modèles, incluant à des modèles masculins, ainsi qu'à des occasions de mentorat et de réseautage, tant dans les sphères officielles que sur le terrain⁹¹, influence grandement la décision des femmes de se présenter à des élections⁹². Le mentorat et le réseautage aident les femmes à acquérir les compétences et le soutien dont elles ont besoin pour réussir en politique⁹³; ils peuvent aussi montrer aux femmes qu'elles ne sont pas seules⁹⁴, leur donner confiance en elles⁹⁵, leur enseigner des habiletés et renforcer leurs capacités⁹⁶.

Jenelle Saskiw a expliqué que dans les régions rurales, le réseautage peut se faire très différemment selon qu'on s'identifie comme homme ou comme femme, et qu'il faut développer des espaces de réseautage pour les femmes. Elle a ajouté qu'il est important de favoriser les interactions entre les périodes électorales, spécialement pour les candidates qui n'ont pas été élues⁹⁷.

-
- 90 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1635 (Rosie Campbell, professeure, Politics, Birkbeck, University of London, à titre personnel) et 1700 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel); aussi Institut sur la diversité de l'Université Ryerson, « [Mémoire au Comité permanent de la Condition féminine de la Chambre des communes](#) », juillet 2018.
- 91 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1615 (Shal Marriott, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1535 (L'hon. Joanne Bernard, à titre personnel).
- 92 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1725 (Sylvie Asselin, présidente, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale); Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, « [L'égalité des droits des femmes se doit d'être au cœur de la Chambre des communes](#) », *Mémoire*, juillet 2018; et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1540 (Shal Marriott, à titre personnel).
- 93 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1635 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1615 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1700 (Sylvie Asselin, présidente, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale).
- 94 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1645 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).
- 95 *Ibid.*, 1635 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).
- 96 *Ibid.*, 1615 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1700 (Sylvie Asselin, présidente, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale).
- 97 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1715 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

Sylvie Asselin, présidente du Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale, a fait valoir que le manque de financement dont souffrent les organismes qui proposent des occasions de mentorat et de réseautage continue de pénaliser des femmes⁹⁸. Kayleigh Erickson a demandé que ces initiatives soient mieux financées⁹⁹, et a suggéré que le mentorat des femmes soit intégré aux programmes existants destinés aux jeunes, comme les simulations parlementaires, afin d’alléger le fardeau qui pèse sur les organismes qui offrent des occasions de mentorat et de réseautage, mais disposent souvent de ressources insuffisantes¹⁰⁰.

Reconnaissant l’importance que peut avoir l’accès à des modèles inspirants et le mentorat, le Comité désire encourager les élus en exercice et les anciens élus à offrir du mentorat à des femmes nouvellement élues ou aspirant à se faire élire.

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada augmente le financement consacré aux organismes et initiatives qui :

- **soutiennent l’engagement et l’autonomisation politiques de divers groupes de femmes;**
- **proposent de la formation pertinente, en personne ou en ligne, aux femmes aspirant à des fonctions électives;**
- **offrent aux femmes des stages et expériences de travail similaires dans les milieux politiques;**
- **fournissent aux femmes des occasions de mentorat, d’apprentissage par l’exemple et de réseautage, ainsi que des conseils pour développer leur confiance en elles et leur volonté de prendre des risques, et pour les encourager à briguer des mandats électifs;**

98 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1725 (Sylvie Asselin, présidente, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale).

99 Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s’attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018.

100 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1535 (Kayleigh Erickson, à titre personnel).



- **font participer les hommes aux efforts déployés pour encourager les femmes à se lancer en politique électorale.**

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada encourage les élus à susciter l'engagement des femmes dans leur collectivité en leur offrant des conseils et des possibilités d'observation au travail et de réseautage, y compris par l'intermédiaire des conseils locaux de femmes et de jeunes.

RECRUTER DES CANDIDATES D'HORIZONS DIVERS

Le Comité a appris que la sous-représentation des femmes parmi les élus peut trahir une difficulté à recruter des candidates à des fonctions électives. Par exemple, à l'échelon municipal, des maires ont déclaré avoir de la difficulté à recruter des candidates, surtout chez les femmes de moins de 35 ans¹⁰¹.

Des témoins ont expliqué que les femmes doivent souvent être sollicitées à de multiples reprises ou être convaincues pour briguer les suffrages¹⁰², c'est pourquoi les partis doivent s'investir activement dans le recrutement de femmes¹⁰³, plutôt que de simplement encourager ces dernières à faire elles-mêmes le pas¹⁰⁴. Voici ce qu'a dit William McBeath à ce sujet :

Je pense que nous avons surtout imposé ce fardeau aux personnes qui font face à des obstacles structurels et situationnels lorsque vient le temps de se faire élire. Nous comptons sur les femmes pour faire la démarche, plutôt que sur ceux qui cherchent des candidats. Nous imposons le fardeau au bassin des candidates, c'est-à-dire les femmes, celles-là mêmes qui sont confrontées à ces obstacles. Nous attendons qu'elles se manifestent comme par magie, alors que nous savons que les règles du jeu ne sont pas équitables pour les hommes et les femmes en politique. C'est là que se situe le problème. Lorsque des présidents de circonscription disent que comme c'est une

-
- 101 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1640 (Sylvie Asselin, présidente, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale).
- 102 Voir par exemple : FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1625 (Norma Dubé, directrice, Femmes pour 50 %) et 1725 (Marjolaine Gilbert, coordonnatrice, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale); aussi FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1605 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie); et Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018.
- 103 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1605 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel) et 1605 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie); aussi FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1700 (William Cross, professeur, Département de science politique, Carleton University, à titre personnel).
- 104 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1630 (Sarah Childs, professeure, Politics and Gender, Birkbeck, University of London, à titre personnel); et FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1600 (William McBeath, à titre personnel).



femme qui est la chef du parti, nous n'avons pas vraiment besoin d'autres femmes, ce n'est pas vrai¹⁰⁵.

D'ailleurs, les femmes ont un niveau d'éducation et d'expérience suffisant pour aspirer à des charges électives; en effet, selon une représentante de Statistique Canada, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de posséder un grade universitaire de niveau baccalauréat ou supérieur, et les femmes de moins de 25 ans sont plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi après l'obtention de leur diplôme universitaire¹⁰⁶.

Deux des principales causes justifiant la sous-représentation des femmes en politique sont la difficulté à recruter des candidates et les processus de sélection¹⁰⁷.

Jeanette Ashe, titulaire de la chaire de Science politique au Douglas College, a expliqué que ses études lui ont permis de conclure que les hommes ont six fois plus de chances que les femmes d'être choisis comme candidats pour se présenter à des élections¹⁰⁸.

Certains témoins ont affirmé que la sous-représentation des femmes en politique s'explique par un manque de demande pour des candidates¹⁰⁹ découlant des préjugés défavorables envers les femmes qu'entretiennent certains responsables du recrutement et de la sélection des candidats au sein des partis politiques¹¹⁰. Nancy Peckford a précisé qu'aux élections générales fédérales de 2015, le « tiers des Canadiens ne pouvaient voter pour une femme », même si les sondages indiquaient qu'ils voulaient plus de femmes parmi les candidats¹¹¹.

105 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1600 (William McBeath, à titre personnel).

106 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1540 (Jennifer Kaddatz, chef, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).

107 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1550 et 1625 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel).

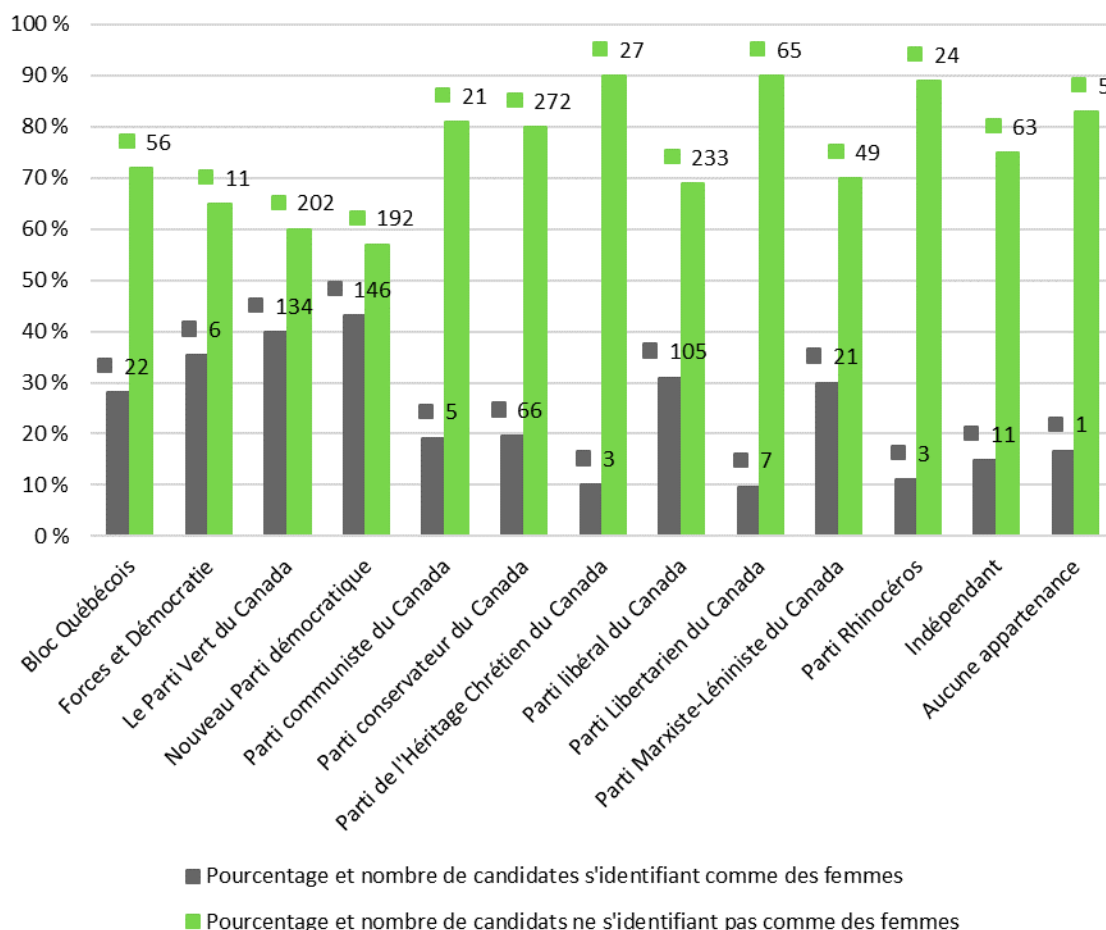
108 *Ibid.*, 1555.

109 *Ibid.*

110 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1715 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme); FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1550 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel) et 1650 (William Cross, professeur, Département de science politique, Carleton University, à titre personnel); aussi Myrtle Green, « [Mémoire au Comité de la condition féminine – Étude sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes qui se lancent en politique](#) », *Mémoire*, juillet 2018.

111 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1655 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales).

Figure 5 — Pourcentage et nombre de candidates s’identifiant comme des femmes lors de l’élection générale fédérale de 2015, par parti politique



Note : La figure 5 présente uniquement des données pour les partis politiques enregistrés pour lesquels plus de 10 candidats confirmés, dont au moins une femme, ont fait campagne.

Source : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de « [Candidates aux élections générales – 1921 à aujourd’hui](#) », *Parlinfo*, et Bureau du directeur général des élections du Canada, [Rapport sur la 42^e élection générale du 19 octobre 2015](#), 2016.

Voici quelques-unes des solutions proposées par les témoins pour accroître la représentation des femmes dans les postes électifs : envoyer un message clair obligeant les associations de circonscription à recruter des femmes parmi leurs candidats¹¹²;

112 Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s’attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018.



dénoncer le sexisme et la discrimination et instaurer une politique de tolérance zéro pour les contrer; penser à créer des espaces accessibles pour les femmes dans les institutions et les organisations politiques officielles; former une coalition non partisane incitant les femmes à se présenter à des élections¹¹³; et mobiliser tout le monde, notamment les hommes, pour une meilleure représentation des femmes en politique¹¹⁴.

Des témoins ont fait remarquer que l'augmentation de la représentation des femmes parmi les élus passe par le recrutement de candidates et les processus de sélection des associations de circonscription, des comités locaux de recherche de candidats et des partis politiques, qui ont tous un rôle à jouer à cet égard.

Dans son mémoire au Comité, le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec explique que l'on pourrait modifier la *Loi électorale du Canada* pour faire de la parité un objectif et insister ainsi sur l'importance de l'égalité entre les sexes¹¹⁵.

A. AUGMENTER LA REPRÉSENTATION DES FEMMES ISSUES DE LA DIVERSITÉ PARMIS LES ÉLUS

Les femmes issues de groupes minoritaires aspirant à se faire élire peuvent se buter à des obstacles supplémentaires¹¹⁶. Des témoins ont affirmé que le manque de représentation des femmes issues de la diversité en politique, notamment des femmes racisées, autochtones¹¹⁷ et transgenres, montre que ces groupes sont exclus des processus décisionnels¹¹⁸. La proportion de femmes élues dans les circonscriptions rurales a augmenté au fil des ans¹¹⁹ (passant de 10 % au début des années 2000 à 24 %

113 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1715 (Daniela Chivu, à titre personnel).

114 *Ibid.*, 1545 et 1555 (William McBeath, à titre personnel).

115 Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, « [L'égalité des droits des femmes se doit d'être au cœur de la Chambre des communes](#) », *Mémoire*, juillet 2018.

116 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1720 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales).

117 Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, « [L'égalité des droits des femmes se doit d'être au cœur de la Chambre des communes](#) », *Mémoire*, juillet 2018.

118 Lourdine Dumas et Solange Musanganya, « [Pour une meilleure représentation des femmes noires et femmes trans en politique \(minorités visibles et/ou sexuelles\)](#) », *Mémoire*, juin 2018.

119 Pour Statistique Canada, les régions rurales sont formées des territoires situés à l'extérieur des centres de population. Les centres de population contiennent « une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré selon les chiffres de population du recensement actuel ». Voir : Statistique Canada, [Classification des centres de population et des régions rurales 2016](#).

en 2015), mais les femmes qui briguent des mandats dans ces circonscriptions doivent encore composer avec des difficultés particulières, comme, dans certains cas, la fragilité de l'économie locale¹²⁰. Louise Carbert, professeure agrégée en Science politique à l'Université Dalhousie, a recommandé que les mesures prises pour améliorer le nombre de femmes représentant les circonscriptions rurales dans les assemblées législatives et organes similaires se concentrent sur l'atténuation des difficultés économiques dans ces circonscriptions¹²¹.

Selon les témoins, la diversité d'opinions enrichit le débat politique et les femmes devraient pouvoir adhérer aux partis qu'elles veulent sans être critiquées pour leurs choix partisans¹²².

Sarah Childs, professeur de politique et des questions liées au genre au Birkbeck College de University of London, a indiqué que « le Parlement doit représenter le pays qu'il sert. Le genre est une caractéristique fondamentale.

Les femmes sont diverses, et cette diversité devrait se retrouver au Parlement¹²³ ». Une femme qui veut s'investir en politique est une candidate idéale pour briguer un mandat¹²⁴; et les femmes de tous les milieux devraient avoir les mêmes chances de se lancer dans une course¹²⁵. Le Comité souligne l'importance d'assurer l'expression d'une

« [L]e Parlement doit représenter le pays qu'il sert. Le genre est une caractéristique fondamentale. Les femmes sont diverses, et cette diversité devrait se retrouver au Parlement. »

Sarah Childs,
professeure, Politics and Gender, Birkbeck,
University of London, à titre personnel

120 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1540 (Louise Carbert, professeure agrégée, Science politique, Dalhousie University, à titre personnel).

121 *Ibid.*, 1545.

122 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1635 (Michaela Glasgo, à titre personnel) et 1615 (Shal Marriott, à titre personnel).

123 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1705 (Sarah Childs, professeure, Politics and Gender, Birkbeck, University of London, à titre personnel).

124 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1600 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1555 (Shal Marriott, à titre personnel).

125 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1600 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1650 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1705 (William Cross, professeur, Département de science politique, Carleton University, à titre personnel) et 1705 (Rosie Campbell, professeure, Politics, Birkbeck, University of London, à titre personnel).



variété d'opinions sur la scène politique et de voir au respect de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Des témoins ont insisté sur l'importance de la diversité au sein du Parlement, des assemblées législatives provinciales et territoriales ainsi que des administrations locales et municipales¹²⁶. Accroître la diversité dans les postes électifs serait bon pour plusieurs raisons : cela pourrait favoriser un changement de culture en politique¹²⁷; cela pourrait permettre d'examiner une variété de points de vue avant de prendre des décisions susceptibles d'améliorer les politiques; cela pourrait donner la possibilité de parler de différents enjeux; cela pourrait permettre d'avoir plus de modèles et de mentors; et cela pourrait faciliter le réseautage des femmes de tous horizons et milieux¹²⁸. Des témoins ont expliqué qu'il est essentiel, au Canada, d'avoir dans les postes d'élus à tous les niveaux une diversité de femmes qui défendent une pluralité d'idées et ont des parcours différents¹²⁹. Yolaine Kirlew a affirmé qu'il est important de voir différents types de femmes en politique pour montrer aux générations futures que le leadership peut venir de la diversité¹³⁰.

Des témoins ont présenté des initiatives qui pourraient être entreprises pour accroître la représentation des femmes d'horizons divers parmi les élus. Dans son mémoire, l'Institut sur la diversité de l'Université Ryerson recommande la mise en œuvre de programmes pour que ces femmes se lancent dans la politique à un jeune âge¹³¹. Le Comité a également appris que des cibles pourraient être établies pour avoir une bonne

126 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1705 (Sarah Childs, professeure, Politics and Gender, Birkbeck, University of London, à titre personnel).

127 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1645 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales).

128 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1705 (Rosie Campbell, professeure, Politics, Birkbeck, University of London, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1630 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government) et 1710 (Louise Cordeau, présidente, Conseil du statut de la femme).

129 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1530 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie), 1705 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel) et 1720 (Rosie Campbell, professeure, Politics, Birkbeck, University of London, à titre personnel); aussi FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1650 (Michaela Glasgo, à titre personnel) et 1545 (Kayleigh Erickson, à titre personnel); Lourdine Dumas et Solange Musanganya, « [Pour une meilleure représentation des femmes noires et femmes trans en politique \(minorités visibles et/ou sexuelles\)](#) », *Mémoire*, juin 2018.

130 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1745 (Yolaine Kirlew, troisième vice-présidente et conseillère municipale, municipalité de Sioux Lookout, Fédération canadienne des municipalités).

131 Institut sur la diversité de l'Université Ryerson, « [Mémoire au Comité permanent de la Condition féminine de la Chambre des communes](#) », juillet 2018.

représentation d'une diversité de femmes dans des fonctions électives pour s'assurer que ces femmes se présentent dans des circonscriptions ou comtés où elles ont plus de chances d'être élues¹³².

Dans son mémoire, YWCA Canada recommande pour sa part que toutes les initiatives fédérales concernant la participation des femmes en politique s'emploient à faire tomber les barrières qui se dressent devant les femmes issues de la diversité et des minorités, notamment les femmes racisées et autochtones. L'organisation recommande plus précisément que le gouvernement fédéral se serve du Cercle des femmes autochtones de Condition féminine Canada pour élaborer une stratégie visant à aider les femmes autochtones en politique. YWCA Canada dit également que dans le cadre des consultations entourant l'élaboration d'une stratégie fédérale de lutte contre le racisme, il faudrait recueillir les points de vue des femmes issues des minorités visibles et des femmes autochtones qui aspirent à briguer les suffrages, et tenir compte de leurs recommandations dans la stratégie finale¹³³.

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, consulte et collabore avec des groupes de femmes diversifiés pour élaborer une stratégie destinée à encourager les femmes de tous horizons à s'investir en politique et une stratégie conçue pour appuyer les femmes autochtones attirées par une carrière en politique, et qu'il présente au Parlement des rapports annuels sur la mise en œuvre et les résultats de ces stratégies.

B. LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DE CIRCONSCRIPTION ET DES COMITÉS DE RECHERCHE DE CANDIDATS DANS LE RECRUTEMENT DE FEMMES

Le Comité a entendu parler de l'importance du rôle des comités locaux de recherche de candidats et des associations de circonscription dans l'augmentation du nombre de femmes élues¹³⁴. William Cross a expliqué que les associations de circonscription dont les comités de recherche de candidats sont actifs sont beaucoup plus susceptibles de présenter des femmes parmi les candidats à l'investiture que celles qui n'ont pas de tels

132 *Ibid.*

133 YWCA Canada, « [La discrimination raciale, le harcèlement sexuel et la pauvreté : des obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, juin 2018.

134 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1650 (William Cross, professeur, Département de science politique, Carleton University, à titre personnel).



comités¹³⁵. M. Cross a ajouté que les associations de circonscription ayant des femmes à des postes de responsabilité sont plus susceptibles de trouver des candidates à l'investiture, car les femmes qui occupent ces postes de direction sont plus enclines que les hommes de recruter de telles candidates¹³⁶. Par contre, il y a peu de femmes cadres dans les associations de circonscription, et les présidents de ces associations sont surtout des hommes¹³⁷. Dawn Wilson, directrice exécutive de la PEI Coalition for Women in Government, a demandé que tous les partis politiques songent à instaurer la parité et à avoir des personnes de divers milieux et horizons parmi les membres de leurs comités de recherche de candidats¹³⁸. Natalie Pon a ajouté qu'avoir plus de femmes au sein de la base et dans les campagnes électorales amènerait des changements¹³⁹.

William McBeath a demandé à ce que la *Loi électorale du Canada* soit modifiée pour permettre la création et l'engagement permanent des comités d'action politique dans la recherche et la formation de candidates affiliées à certains partis. Il a expliqué que de tels comités favoriseraient le recrutement et la nomination de femmes parmi les candidats, puisqu'ils seraient là pour apporter un soutien continu, répondre à toutes les questions des femmes et recruter activement des candidates¹⁴⁰.

En réponse à une question concernant le rôle que les comités d'action politique pourraient jouer dans l'augmentation du nombre de femmes se portant candidates à une charge électorale, Brenda O'Neill s'est montrée très prudente, indiquant que, même s'ils peuvent « aider à sensibiliser les gens à ce que cela signifie réellement que de se présenter aux élections¹⁴¹ », ces comités peuvent aussi devenir des obstacles.

135 *Ibid.*

136 *Ibid.*, 1650 et 1700.

137 *Ibid.*, 1650.

138 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1715 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government).

139 *Ibid.*, 1710 (Natalie Pon, à titre personnel).

140 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1545-1550 (William McBeath, à titre personnel).

141 *Ibid.*, 1620 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).

C. LE RÔLE DES PARTIS POLITIQUES DANS LE RECRUTEMENT DE CANDIDATES

Le rôle des partis politiques, et plus particulièrement de leurs chefs, est déterminant pour aider les femmes à surmonter les obstacles qui les empêchent de briguer les suffrages, et atteindre la parité parmi les élus¹⁴². Le Comité a appris que des « facteurs systémiques et structurels freinent l'accès des femmes à la vie politique par des barrières invisibles. Parmi les obstacles qui pèsent lourd — le plus lourd dirions-nous —, il y a le recrutement et la sélection par les partis politiques¹⁴³. »

Il devrait incomber à tous les partis de recruter activement des femmes en politique et de présenter plus de candidates¹⁴⁴. Des témoins ont insisté notamment sur le fait que les partis politiques devraient revoir leurs processus de recrutement et de sélection afin d'éliminer toutes formes de sexisme ou de préjugés qui pourraient implicitement teinter ces processus, et recruter davantage de femmes¹⁴⁵. Voici à quoi pourraient ressembler ces mesures, selon Melanee Thomas :

« Des facteurs systémiques et structurels freinent l'accès des femmes à la vie politique par des barrières invisibles. Parmi les obstacles qui pèsent lourd — le plus lourd dirions-nous —, il y a le recrutement et la sélection par les partis politiques »

Thérèse Mailloux,
présidente du conseil d'administration,
Groupe Femmes, Politique et Démocratie

142 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1610 (William McBeath, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1535 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1725 (Sylvie Asselin, présidente, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale), 1715 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government); et 1715 (Norma Dubé, directrice, Femmes pour 50 %).

143 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1530 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).

144 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1720 (Sarah Childs, professeure, Politics and Gender, Birkbeck, University of London, à titre personnel); Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « *Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique* », *Mémoire*, 6 juillet 2018; et Myrtle Green, « *Mémoire au Comité de la condition féminine – Étude sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes qui se lancent en politique* », juillet 2018.

145 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1640 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme); FEWO,



Ça signifie, pour les partis et les organisateurs, qu'ils devraient commencer à fermer la porte aux candidatures spontanées ou aux recrues faciles pour des groupes surreprésentés et que les chefs doivent enjoindre à leurs organisateurs de trouver un nombre fixé de candidates. Ce nombre, pour obtenir la parité au Canada, est de 169. La barre n'est donc pas haute¹⁴⁶.

Les partis politiques doivent créer des environnements qui donnent des chances égales aux femmes¹⁴⁷; pour ce faire, ils pourraient aider les candidates maîtrisant mal le processus électoral, par exemple¹⁴⁸. Dans son mémoire, le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec recommande d'obliger les partis politiques à se doter de plans d'action pour atteindre la parité et à faire rapport de leurs progrès en ce sens aux directeurs généraux des élections. Pour atteindre les objectifs fixés dans ces plans d'action, les partis politiques pourraient être tenus de verser une partie de l'argent qu'ils reçoivent dans un fonds voué à la promotion de l'égalité entre les sexes en politique¹⁴⁹. Le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec a aussi fait les recommandations suivantes au sujet de la représentation des femmes issues de la diversité parmi les élus¹⁵⁰ :

- lors des élections, que les partis politiques soient tenus de présenter un certain pourcentage de personnes racisées parmi leurs candidats;
- que les listes nationales des partis reflètent la diversité ethnoculturelle du Canada, et que les candidats issus de cette diversité soient placés en position de remporter des sièges.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada considère apporter des modifications afin de favoriser l'égalité des sexes et la diversité en politique, d'améliorer la transparence et la cohérence des processus d'investiture et d'obliger les partis enregistrés à rendre publiquement

Témoignages, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1625 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).

146 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1645 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel).

147 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1650 (Daniela Chivu, à titre personnel).

148 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1710 (Natalie Pon, à titre personnel).

149 Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, « L'égalité des droits des femmes se doit d'être au cœur de la Chambre des communes », *Mémoire*, juillet 2018.

150 *Ibid.*

compte de leurs efforts pour recruter des candidates de divers horizons à la suite de toutes les élections générales fédérales.

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada encourage les partis enregistrés et les associations de circonscription enregistrées à se fixer des objectifs et à faire rapport publiquement de leurs efforts visant à désigner plus de candidates, à parvenir à une plus grande parité entre les sexes au sein de leur conseil d'administration, y compris aux postes de dirigeants, ainsi qu'à établir des comités de recherche de candidates en vue des élections générales et des élections partielles fédérales.

1. Accorder des incitatifs financiers aux partis politiques pour augmenter la représentation des femmes parmi les élus

Compte tenu de l'importance du rôle des partis dans le processus de recrutement et de sélection des candidats, certains témoins ont déclaré que l'on devrait inciter les partis politiques à augmenter le nombre de candidates aux élections¹⁵¹. Des témoins ont proposé plusieurs moyens pour le faire.

D'abord, certains témoins ont recommandé que l'on encourage financièrement les partis politiques pour qu'ils présentent plus de femmes aux élections¹⁵², ce qui pourrait se faire, selon plusieurs, en modifiant la *Loi électorale du Canada*¹⁵³. Des témoins ont

151 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1630 (Sarah Childs, professeure, Politics and Gender, Birkbeck, University of London, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1715 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales).

152 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1635 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1635 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1550 et 1555 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel); et Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018.

153 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1555 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel).



donné l'exemple du Nouveau-Brunswick¹⁵⁴, où l'on a changé la formule concernant le financement public des partis politiques pour que le poids des votes « reçus par les candidates corresponde à une fois et demie celui des votes reçus par les candidats¹⁵⁵ ». Selon Kayleigh Erickson, cela incite les partis à présenter des femmes dans des circonscriptions où elles ont plus de chances de gagner¹⁵⁶.

Ensuite, des témoins ont suggéré que l'on accorde des bonifications financières aux partis qui atteignent un certain pourcentage de candidates ou de femmes élues. Jeanette Ashe a proposé, par exemple, que l'on établisse des seuils de femmes ou de représentants de groupes marginalisés parmi les candidatures proposées, et que l'on octroie des fonds aux partis politiques qui les respectent¹⁵⁷. Dans son mémoire, le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec recommande que l'on accorde des bonifications financières aux partis en fonction du nombre d'élues et non de candidates, et ce à compter de 35 % d'élues¹⁵⁸.

Enfin, William Cross a proposé qu'au lieu d'offrir des incitatifs financiers aux partis politiques, on les donne aux « associations de circonscription qui confient un plus grand nombre de postes de direction à des femmes ou aux associations locales dont les membres comptent autant d'hommes que de femmes¹⁵⁹ ». M. Cross a fait valoir que ces incitatifs pourraient favoriser une augmentation de la participation politique des femmes à la base et, de ce fait, amener davantage de femmes à se porter candidates lors d'élections¹⁶⁰.

154 Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018; et À voix égales, « [Réduction des obstacles aux femmes en politique par la promotion de lieux de travail politiques inclusifs et durables](#) », *Mémoire*, juin 2018.

155 Gouvernement du Nouveau-Brunswick, « [Le gouvernement encourage le recrutement de plus de femmes](#) », *Communiqué*, 22 mars 2017; Nouveau-Brunswick, *Loi sur le financement de l'activité politique*, chapitre P-9.3, par. 32(2).

156 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1605 (Kayleigh Erickson, à titre personnel).

157 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1620 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel).

158 Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, « [L'égalité des droits des femmes se doit d'être au cœur de la Chambre des communes](#) », *Mémoire*, juillet 2018.

159 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1655 (William Cross, professeur, Département de science politique, Carleton University, à titre personnel).

160 *Ibid.*

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada crée un incitatif financier pour les partis enregistrés pour les inciter à présenter plus de femmes parmi leurs candidats aux élections générales ou partielles.

2. Des quotas pour augmenter la représentation des femmes parmi les élus

Le Comité a appris que l'une des façons d'augmenter en peu de temps la représentation des femmes parmi les élus serait d'imposer des quotas. Selon Brenda O'Neill, l'instauration de quotas pourrait avoir rapidement pour effet de déconstruire les stéréotypes qui sont des obstacles à la participation des femmes à la vie politique :

Le fait de voir plus de femmes au pouvoir agir comme des leaders solides permettrait de dissiper le stéréotype selon lequel les femmes sont plus aptes à jouer des rôles de soutien que des rôles de direction et ne sont donc pas bien adaptées à la politique. Cela renforcerait également l'effet de modèle. Un plus grand nombre de femmes dans des charges publiques fait augmenter la probabilité qu'elles voient la politique comme une option pour elles. Je pense que cela aiderait aussi les femmes à surmonter le sentiment qu'elles ont de ne pas être assez compétentes pour faire de la politique¹⁶¹.

Les quotas ont permis d'accroître la représentation des femmes en politique dans plusieurs des pays où ils ont été implantés, comme en France, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, au Rwanda et en Espagne¹⁶². Selon Thérèse Mailloux, la plupart des « pays qui occupent les 20 ou 30 premiers rangs sur la liste de l'Union interparlementaire sont des pays qui ont des quotas inscrits dans la loi ou constitutionnels, ou des quotas que s'imposent les partis¹⁶³ ».

161 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1535 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).

162 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1640 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme); et Kayleigh Erickson, « Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites », *Mémoire*, 28 juin 2018.

163 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1605 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).



Le Comité a appris que l'imposition de quotas serait une mesure forte pour rappeler l'importance de l'égalité entre les sexes¹⁶⁴. Plusieurs témoins ont d'ailleurs prôné l'établissement de systèmes de quotas au Canada pour favoriser une meilleure représentation des femmes dans les postes électifs. Certains ont recommandé que les partis politiques soient tenus de présenter un nombre égal de candidats féminins et masculins aux élections générales¹⁶⁵, et que l'on légifère sur la parité hommes-femmes au sein du Cabinet du gouvernement fédéral¹⁶⁶. Des témoins ont dit les systèmes de quotas devraient avoir pour objectif d'accroître le nombre de candidates à des élections¹⁶⁷; d'offrir des incitatifs aux partis politiques, notamment financiers¹⁶⁸; et être adaptés à la réalité politique canadienne¹⁶⁹. Dans son mémoire, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie indique qu'avec de tels incitatifs, les partis politiques « pourraient bénéficier, pendant un certain temps, de ressources financières additionnelles pour mettre en œuvre des gestes concrets avant et pendant les périodes électorales¹⁷⁰ ».

La mise en place de quotas a suscité des points de vue variés. Premièrement, des témoins ont fait valoir que les quotas peuvent renforcer l'idée que certaines femmes ont été élues en raison de leur sexe et non pour leurs capacités ou compétences¹⁷¹.

-
- 164 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1600 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).
- 165 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1550 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1530 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).
- 166 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1530 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).
- 167 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1535 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel); et Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018.
- 168 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1545 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1700 (Rosie Campbell, professeure, Politics, Birkbeck, University of London, à titre personnel).
- 169 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1600 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).
- 170 Groupe Femmes, Politique et Démocratie, « [Agir pour la parité](#) », *Mémoire*, juin 2018.
- 171 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1600 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1535 (William McBeath, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1650 (Natalie Pon, à titre personnel).

Toutefois, Brenda O’Neill a dit que des études indiquent au contraire qu’avec les quotas, on a tendance à avoir de meilleurs candidats, parce que « les partis semblent être plus prudents quant aux compétences qu’ils aimeraient voir chez leurs candidats politiques, plutôt que de s’appuyer sur des mécanismes de sélection à courte vue, axés sur le sexe et la profession¹⁷² ».

Ensuite, le Comité a entendu que l’imposition de quotas pourrait créer des tensions entre les groupes visés par ces quotas et les autres, parce que la diversité ne concerne pas que le sexe, mais aussi des facteurs d’identité comme l’âge, la religion, l’orientation sexuelle et la profession¹⁷³. À ce propos, Rosie Campbell, professeure de politique, et Sarah Childs ont plaidé en faveur de l’élaboration d’une politique de « quota-plus » pour « maximiser le nombre de candidates potentielles, surtout pour diversifier le bassin de candidates », et s’assurer ainsi que les parlements sont représentatifs de la population¹⁷⁴.

Enfin, des témoins ont fait remarquer que les quotas constituent une mesure arbitraire et, qu’une fois atteints, ils donnent l’impression que le problème pour lequel ils ont été instaurés est réglé¹⁷⁵. Ainsi, William McBeath a laissé entendre que « [s]ouvent, pour atteindre les quotas, les partis politiques nomment des candidats dans des circonscriptions où il est peu probable – ou même très improbable – qu’ils réussissent. S’ils ne remportent pas une élection générale, cela ne fait rien pour faire progresser la cause de l’élection d’un plus grand nombre de candidates à une charge publique¹⁷⁶ ». Michaela Glasgo a ajouté qu’un système de quotas « irait à l’encontre du principe même de démocratie » et que les gens « devraient élire qui ils veulent voir au Parlement et dans les assemblées législatives¹⁷⁷ ».

Pour augmenter la représentation des femmes parmi les élus, Michaela Glasgo a suggéré que l’on se concentre sur les initiatives ciblant la base, qui « amènent [...] les femmes à

172 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1615 (Brenda O’Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).

173 *Ibid.*, 1535 (William McBeath, à titre personnel).

174 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1630 (Sarah Childs, professeure, Politics and Gender, Birkbeck, University of London, à titre personnel).

175 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1535 (William McBeath, à titre personnel).

176 *Ibid.*, 1530; et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1610 (Shal Marriott, à titre personnel).

177 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1710 (Michaela Glasgo, à titre personnel).



la table », comme celle consistant à demander à des femmes compétentes de s'engager en politique, plutôt qu'à fixer des quotas¹⁷⁸.

Observation 2

Le Comité encourage les partis enregistrés à fixer des quotas volontaires concernant le pourcentage de candidates qu'ils présentent aux élections fédérales et à rendre publiquement compte de leurs efforts pour les respecter à la suite de toutes les élections générales fédérales.

178 *ibid.*

LES CANDIDATES À UNE FONCTION ÉLECTIVE

Qu'on soit un homme ou une femme, se présenter à des élections n'est pas une décision facile à prendre; mais le Comité a appris que les femmes qui veulent se porter candidates se butent à des obstacles que ne rencontrent pas leurs homologues masculins. Les sections suivantes décrivent les difficultés auxquelles s'exposent les femmes durant les campagnes d'investiture et les campagnes électorales, et traitent notamment des règles et des procédures, du statut des candidats; de l'incidence du choix de la circonscription sur les chances de se faire élire et des dépenses de campagne.

A. LES RÈGLES ET PROCÉDURES DES CAMPAGNES D'INVESTITURE ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES

Le Comité a appris que les règles et procédures régissant les campagnes d'investiture et les campagnes électorales peuvent être compliquées¹⁷⁹, et que le processus décisionnel à l'intérieur des partis est parfois « opaque¹⁸⁰ ». William McBeath a expliqué que le travail qui permet de remporter une course à l'investiture requiert des appuis et du travail dans quatre volets : le recrutement, la formation, la collecte de fonds et le réseautage¹⁸¹. Il a ajouté :

Il s'agit d'identifier un candidat, et, à l'occasion, de le persuader de se présenter; de l'encadrer lorsqu'il se heurte à des difficultés; de constituer une équipe de bénévoles et de professionnels pour appuyer la campagne d'investiture et de recueillir des fonds pour financer les activités de cette campagne; et d'établir des liens entre la candidate et son équipe et les principaux intervenants, les influenceurs et les électeurs de la circonscription, afin de bâtir une coalition gagnante de membres ou de partisans¹⁸².

179 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1810 (Susan Torosian, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Élections Canada); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1640 (Jenelle Saskiw, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1530 (Kayleigh Erickson, à titre personnel).

180 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1610 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1605 (William McBeath, à titre personnel).

181 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1530 (William McBeath, à titre personnel).

182 *Ibid.*



Louise Carbert a ajouté que lors des courses à l'investiture dans des circonscriptions rurales, il arrive souvent que de petits groupes de personnes imposent leur candidat, vers qui ils dirigent les fonds et les appuis¹⁸³.

Selon William Cross, l'augmentation du nombre de femmes parmi les élus commence par les candidatures au sein des partis, ajoutant qu'il est prouvé que lorsque les membres d'un parti ont la possibilité de choisir des candidats de sexe féminin, ils le font¹⁸⁴. Par ailleurs, plus les campagnes d'investiture commencent tôt et durent longtemps, plus elles sont susceptibles d'attirer des femmes parmi les candidats¹⁸⁵.

Les femmes auraient avantage à ce qu'il y ait plus de transparence et de reddition de comptes dans les processus entourant les campagnes d'investiture et les campagnes électorales, car cela permettrait de s'assurer que tous les candidats sont assujettis aux mêmes règles¹⁸⁶. Selon Natalie Pon, la meilleure façon d'aider les femmes, dans ces campagnes, c'est de les appuyer concrètement, comme dans le porte-à-porte, la vente de cartes de membres et la collecte de fonds¹⁸⁷.

1. Données sur les processus de sélection et de nomination au niveau fédéral

Selon la *Loi électorale du Canada*, les associations de circonscription ne sont tenues de communiquer à Élections Canada que les noms des personnes ayant pris part aux courses à l'investiture¹⁸⁸. Il n'y a que lors des élections générales qu'Élections Canada reçoit – et transmet à la Chambre des communes – des données sur le sexe des candidats¹⁸⁹. De telles données ne sont pas recueillies de façon systématique lors des élections provinciales, territoriales ou municipales¹⁹⁰.

183 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1625 (Louise Carbert, professeure agrégée, Science politique, Dalhousie University, à titre personnel).

184 *Ibid.*, 1650 (William Cross, professeur, Département de science politique, Carleton University, à titre personnel).

185 *Ibid.*, 1655.

186 *Ibid.*, 1600 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie).

187 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1650 and 1700 (Natalie Pon, à titre personnel).

188 *Ibid.*, 1825 (Jeff Merrett, directeur, Affaires réglementaires et systèmes, Élections Canada).

189 *Ibid.*, 1830 et 1750 (Susan Torosian, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Élections Canada).

190 *Ibid.*, 1825 (Carole Saab, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Fédération canadienne des municipalités).

Un représentant d'Élections Canada a expliqué qu'il peut y avoir des problèmes de protection des renseignements personnels lorsque la collecte de certaines informations, notamment celles relatives au sexe, n'est pas prévue par la loi¹⁹¹. À l'issue des courses à l'investiture, les associations de circonscription organisatrices envoient à Élections Canada un rapport indiquant le nom de tous les participants ainsi que des gagnants. Le formulaire utilisé ne contient aucune question sur le sexe. Le représentant d'Élections Canada estime qu'il serait imprécis d'utiliser l'information figurant dans les rapports transmis par les associations de circonscription pour compiler et analyser les données sur le sexe, car on se baserait sur les prénoms pour deviner le sexe des personnes¹⁹².

Le Comité a appris également qu'aucune des méthodes de sondage de Statistique Canada ne permet actuellement de colliger des données sur le nombre de femmes qui se portent candidates à des investitures de partis¹⁹³.

Jeanette Ashe et Jane Hilderman ont proposé deux stratégies axées sur les données pour améliorer la transparence du processus de nomination au niveau fédéral¹⁹⁴ :

- donner à Élections Canada le mandat officiel de surveillance des processus de recrutement des candidats et des courses à l'investiture en ce qui concerne la collecte de données;
- exiger des partis qu'ils fassent rapport au Parlement de leurs processus de nomination, notamment au sujet de la durée du préavis avant la date limite de dépôt des candidatures, des participants aux courses à l'investiture, des gagnants et des perdants.

Jeanette Ashe a recommandé plus précisément que le paragraphe 476.1(1) de la *Loi électorale du Canada* soit modifié – si possible au moyen du projet de loi C-76, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et d'autres lois et modifiant certaines lois en conséquence – pour rendre obligatoire la collecte des données intersectionnelles sur tous les candidats participant au processus de sélection, dont les renseignements sur le sexe, l'identité de genre, la race, l'origine autochtone, la capacité physique et

191 *Ibid.*, 1755 (Jeff Merrett, directeur, Affaires réglementaires et systèmes, Élections Canada).

192 *Ibid.*, 1750 et 1830.

193 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1605 (Jennifer Kaddatz, chef, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).

194 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1600 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie) et 1550 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel).



l'orientation sexuelle, pour n'en citer que quelques-uns¹⁹⁵. Melanee Thomas a proposé aussi que les associations de circonscription soient tenues de faire rapport au Parlement des informations relatives à leurs processus de sélection et de nomination¹⁹⁶.

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada considère apporter des modifications afin de permettre, avec le consentement des candidats aux investitures, que soient recueillies des données intersectionnelles sur eux, notamment des données sur l'identité de genre.

B. LE SYSTÈME ÉLECTORAL FÉDÉRAL

Des témoins ont parlé du rôle du système électoral fédéral dans la représentation des femmes parmi les élus au Canada. Certains ont dit qu'il faudrait peut-être réformer le système pour accroître la diversité chez les élus¹⁹⁷ – comme avoir des circonscriptions plurinominales plutôt qu'uninominales¹⁹⁸. Louise Carbert a toutefois tenu à faire remarquer que la social-démocratie favorise davantage l'élection de femmes que les systèmes électoraux¹⁹⁹.

Thérèse Mailloux a fait observer que le système de scrutin majoritaire uninominal à un tour n'est pas un obstacle à la parité hommes-femmes en politique au Canada²⁰⁰, mais plusieurs autres témoins n'étaient pas du même avis²⁰¹. Certains ont affirmé qu'au contraire, une des solutions à l'apparent problème créé par le système électoral actuel

195 *Ibid.*, 1555 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel).

196 *Ibid.*, 1725 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel).

197 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1625 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).

198 Myrtle Green, « [Mémoire au Comité de la condition féminine – Étude sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes qui se lancent en politique](#) », juillet 2018.

199 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1615 (Louise Carbert, professeure agrégée, Science politique, Dalhousie University, à titre personnel).

200 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1530 (Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration, Groupe Femmes, Politique et Démocratie).

201 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1605 (Kayleigh Erickson, à titre personnel); et Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018.

serait d'adopter un système de représentation proportionnelle²⁰². Des témoins ont admis que même si des études ont démontré qu'en 2012, la représentation des femmes dans les pays dotés de systèmes de représentation proportionnelle était en moyenne 8 % plus élevée que dans ceux ayant adopté d'autres systèmes, la représentation proportionnelle ne garantit pas la parité²⁰³. Selon certains témoins, les systèmes de représentation proportionnelle peuvent donner de bons résultats s'ils sont combinés à d'autres stratégies prospectives²⁰⁴.

Dans son mémoire, le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec recommande l'instauration d'un nouveau système électoral dans lequel « l'attribution d'au moins 40 % des sièges au Parlement devrait se faire en proportion du nombre de votes obtenus par les partis à la grandeur du Canada », et qui permettrait d'établir des « listes nationales ». Ces listes nationales permettraient une alternance « des candidatures féminines et masculines en commençant par une femme tout en se préoccupant d'une représentativité minimum de toutes les régions du Canada ». Selon ce système, chaque électeur pourrait déposer dans l'urne deux bulletins de vote distincts²⁰⁵.

202 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1605 (Kayleigh Erickson, à titre personnel); FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1615 (Sylvia Bashevkin, professeure, Département de science politique, University of Toronto, à titre personnel) et 1615 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel); et Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018.

203 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1700 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales); FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1625 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel); et FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1615 (Louise Carbert, professeure agrégée, Science politique, Dalhousie University, à titre personnel).

204 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1615 (Jeanette Ashe, titulaire de la chaire, Science politique, Douglas College, à titre personnel); et Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018.

205 Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, « [L'égalité des droits des femmes se doit d'être au cœur de la Chambre des communes](#) », *Mémoire*, juillet 2018.



C. L'INCIDENCE DU STATUT DES CANDIDATS SUR LEURS CHANCES D'ÊTRE ÉLUS OU RÉÉLUS

Selon ce qu'a appris le Comité, les candidats sortants qui briguent un nouveau mandat se voient rarement opposer de la résistance,²⁰⁶ et ils ont tendance à avoir plus de ressources financières, de soutien et de visibilité que les autres candidats²⁰⁷. Selon un représentant du Bureau du Conseil privé, « il y a un avantage conféré par le statut de titulaire, et cela semble généralement en faveur des hommes²⁰⁸ ». Melanee Thomas a indiqué pour sa part que ses travaux de recherche ont permis de conclure que parmi les candidats sortants, les femmes sont en « position plus précaire » que les hommes²⁰⁹ ». Karen Sorensen a expliqué toutefois qu'une fois que les femmes ont fait leurs « preuves », elles ont des chances d'être réélues²¹⁰.

Actuellement, environ les deux tiers des députés de la Chambre des communes ont été élus dans des circonscriptions où il n'y avait pas de candidats sortants²¹¹.

D. LE CHOIX DES CIRCONSCRIPTIONS DANS LES CHANCES DES CANDIDATS D'ÊTRE ÉLUS

Des témoins ont dit au Comité que des femmes sont souvent recrutées ou nommées dans des circonscriptions où, vu les résultats obtenus par leur parti dans les élections précédentes, elles ont peu de chances de l'emporter. Les partis peuvent présenter de nombreuses candidates, mais les chances de ces femmes de se faire élire peuvent être

206 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1650 (William Cross, professeur, Département de science politique, Carleton University, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1720 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales).

207 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1640 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

208 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1700 (Joshua Bath, analyste, Institutions démocratiques, Bureau du Conseil privé).

209 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1645 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel).

210 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1715 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

211 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1720 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales).

très minces dans certaines circonscriptions²¹². L'honorable Deborah Grey a abordé cette question devant le Comité :

Ne les inscrivez pas, comme femmes, dans une circonscription où elles n'ont aucune chance de l'emporter. C'est pathétique pour moi quand on dit : « Regardez toutes les candidates que nous avons. » Elles n'avaient aucune chance de se faire élire, mais nous les avons inscrites et nous avons l'air vertueux. Non. Inscrivez des femmes compétentes de tous les horizons et alors nous pouvons communiquer et faire de notre pays un bien meilleur endroit²¹³.

La perspective de briguer les suffrages dans une circonscription où leur parti est historiquement moins susceptible de gagner peut dissuader des femmes de se porter candidates et, ultimement, cela peut avoir une incidence sur le nombre de femmes élues²¹⁴. Dans son mémoire, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie dit que les femmes qui se présentent dans des circonscriptions où les résultats des scrutins antérieurs montrent que leur parti est susceptible de l'emporter ont autant de chances de se faire élire que leurs homologues masculins²¹⁵. Brenda O'Neill a ajouté que les résultats d'élections réservent parfois des surprises et peuvent se solder par une forte hausse de la représentation des femmes; il arrive en effet que des partis remportent des circonscriptions contre toute attente, et ce sont souvent des femmes qui se font élire dans ces circonscriptions²¹⁶.

212 Voir par exemple : FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1600 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1530 (Kayleigh Erickson, à titre personnel); FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1640 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1615 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel).

213 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1600 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel).

214 Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018.

215 Groupe Femmes, Politique et Démocratie, « [Agir pour la parité](#) », *Mémoire*, juin 2018.

216 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1615 (Brenda O'Neill, professeure agrégée, Science politique, University of Calgary, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1645 (Riri Shen, directrice des opérations, Institutions démocratiques, Bureau du Conseil privé).



E. LES DÉPENSES ENGAGÉES DANS LES CAMPAGNES D'INVESTITURE ET LES CAMPAGNES ÉLECTORALES

Selon ce qu'a appris le Comité, le financement d'une campagne d'investiture ou d'une campagne électorale peut être un obstacle qui empêche plus de femmes que d'hommes de se lancer en politique active²¹⁷; d'après Jenelle Saskiw, parmi tous les candidats, les hommes recueillent plus de fonds que les femmes, et les hommes donnent aussi plus d'argent aux candidats masculins²¹⁸. En outre, avoir du financement pour les débuts d'une campagne peut être crucial, et c'est plus difficile pour certaines femmes, notamment les femmes racisées ou autochtones, en partie à cause de l'écart salarial entre les sexes²¹⁹. Kayleigh Erickson a indiqué que des initiatives visant à réduire cet écart ou des politiques destinées à préserver les revenus des candidats, telles que le versement de deux mois de plein salaire avec les avantages sociaux pour les candidats choisis par les partis, pourraient inciter plus de femmes à briguer les suffrages²²⁰.

Dans leur mémoire, l'Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities disent que les femmes dépensent environ 10 % de plus que les hommes pour faire campagne. Ceci peut notamment être le cas en raison de leurs responsabilités familiales²²¹ ou domestiques, pour « combattre les perceptions négatives » à leur égard ou pour se battre contre un candidat sortant, souvent masculin²²².

Une représentante d'Élections Canada a dit qu'au niveau fédéral, certaines dispositions de la *Loi électorale du Canada* relatives aux limites de dépenses pour les candidats à une investiture, les candidats à une élection et les partis « assurent une égalité des chances à

217 Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018; FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1735 (Susan Torosian, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Élections Canada); et FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1650 (Daniela Chivu, à titre personnel).

218 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1640 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

219 Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018.

220 Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018.

221 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1740 (Susan Torosian, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Élections Canada).

222 Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018.

tous les participants en limitant les montants de financement requis pour se porter candidat à l'investiture ou candidat à une élection ». Les dépenses personnelles – comme celles liées à la garde d'un enfant ou d'une personne ayant une incapacité physique ou mentale – que doit assumer un candidat confirmé sont encadrées par la *Loi électorale du Canada*. Un candidat peut faire une contribution allant jusqu'à 5 000 dollars à sa propre campagne – provenant de fonds personnels –, si les dépenses encourues ne lui sont pas remboursées à même les fonds recueillis pour sa campagne. Cela peut désavantager les candidats qui doivent assumer des frais de garde. C'est la raison pour laquelle l'ancien directeur général des élections a recommandé que le Parlement lève la restriction concernant les contributions pour dépenses personnelles²²³.

Les représentants d'Élections Canada et du Bureau du Conseil privé se sont exprimés au sujet des changements à la *Loi électorale du Canada* proposés dans le projet de loi C-76, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et d'autres lois et modifiant certaines lois en conséquence²²⁴, et plus particulièrement des dispositions qui auraient pour effet²²⁵ :

- de supprimer le plafond des contributions que peuvent faire les candidats aux élections fédérales pour couvrir des dépenses personnelles inhérentes à leur candidature; le projet de loi C-76 permettrait aux candidats de payer ces dépenses à même leurs fonds de campagne ou leurs fonds personnels. Ainsi, les frais de garde n'entreraient plus dans le calcul de la limite des dépenses de campagne des candidats;
- de faire passer de 60 % à 90 % la part que rembourse le Receveur général du Canada aux candidats aux élections fédérales ayant remporté 10 % des suffrages, pour les frais de garde qu'ils ont encourus.

Une représentante du Bureau du Conseil privé a fait remarquer que même si les modifications proposées dans le projet de loi C-76 sont bonnes pour tous les candidats aux élections fédérales, « des données probantes suggèrent qu'elles seraient plus

223 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1740 (Susan Torosian, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Élections Canada).

224 Le projet de loi C-76 a reçu la Sanction royale le 13 décembre 2018.

225 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1645 et 1650 (Riri Shen, directrice des opérations, Institutions démocratiques, Bureau du Conseil privé); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1740 (Susan Torosian, directrice exécutive, Politiques et affaires publiques, Élections Canada).



susceptibles de profiter aux femmes candidates²²⁶ ». Comme il a été mentionné dans une section précédente de ce rapport, le Comité a appris que le fait d’avoir de jeunes enfants a des effets importants sur l’horaire de travail des femmes²²⁷, et que le coût des services de garde est un obstacle à la participation des femmes en politique électorale²²⁸. Par ailleurs, le projet de loi C-76 renferme plusieurs dispositions facilitant la levée de certains obstacles à la participation des personnes vivant avec des handicaps²²⁹.

226 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1645 et 1650 (Riri Shen, directrice des opérations, Institutions démocratiques, Bureau du Conseil privé).

227 *Ibid.*, 1530 (Pamela Best, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).

228 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1545 (Kayleigh Erickson, à titre personnel).

229 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1650 (Riri Shen, directrice des opérations, Institutions démocratiques, Bureau du Conseil privé).

LES FEMMES EXERÇANT DES FONCTIONS ÉLECTIVES

Les femmes élues dans les administrations municipales ou locales, les assemblées législatives provinciales ou territoriales ou à la Chambre des communes doivent parfois surmonter un certain nombre d'obstacles à leur participation pleine et entière. Par exemple, selon un sondage effectué par le Centre Samara pour la démocratie, d'anciennes députées fédérales ont déclaré s'être senties obligées de « travailler plus fort, de se préparer davantage et de parler » plus fort pour faire entendre leur voix lorsqu'elles étaient en politique. Les jeunes femmes sondées ont dit qu'elles « avaient l'impression que leur crédibilité et leur autorité, à titre de candidate puis à titre de députée, étaient plus souvent mises en doute », et que « leurs opinions n'avaient pas autant de poids » que celles de leurs collègues masculins²³⁰.

Les prochaines sections font état de quelques-uns des obstacles auxquels se heurtent les élues dans leur environnement de travail, comme le manque de milieux adaptés aux besoins des familles ou sensibles à la dimension de genre, le traitement médiatique sexiste ainsi que la violence et le harcèlement fondés sur le sexe, et proposent des pistes de solutions.

A. ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL ADAPTÉS AUX BESOINS DES FAMILLES ET SENSIBLES À LA DIMENSION DE GENRE

Des témoins ont expliqué au Comité que les assemblées législatives et autres entités similaires ont été conçues et créées à une époque où les hommes et les femmes n'avaient pas à la fois une vie professionnelle et une vie personnelle, comme c'est le cas aujourd'hui²³¹. Comme indiqué précédemment, la politique est souvent perçue comme étant une affaire d'hommes; aussi, la place que prennent les débats et les tensions peut

230 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1530 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie).

231 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1650 (Louise Cordeau, présidente, Conseil du statut de la femme).



dissuader des femmes de se lancer en politique. D'ailleurs, le Comité a appris que certaines femmes ne s'imaginent pas travailler dans ce type d'environnement²³².

Des témoins ont parlé au Comité de certaines initiatives adaptées aux besoins des familles ou sensibles à la dimension de genre, comme les congés parentaux, les aides pour les soins à des proches et la conciliation travail-vie personnelle, ainsi que de plusieurs changements aux règles, procédures et pratiques susceptibles de faciliter la vie des élues si elles sont appliqués au Parlement, dans les assemblées législatives provinciales et territoriales ainsi que dans les administrations locales.

1. Congé parental

Au fédéral, les règles en vigueur permettent aux députés de s'absenter de la Chambre des communes pendant 21 jours maximum pour cause de maladie ou autres circonstances exceptionnelles, mais elles ne traitent pas spécifiquement du congé parental²³³. Sarah Childs a dit que l'instauration d'un tel congé pour les parlementaires montrerait « que le Parlement est un endroit accessible pour ceux qui ont une famille²³⁴ ».

Une représentante du Bureau du Conseil privé a expliqué que le projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 2018 et mettant en œuvre d'autres mesures, vise à modifier la *Loi sur le Parlement du Canada* de manière « à permettre au Parlement de créer un régime relatif à la maternité et aux congés parentaux²³⁵ ». Le projet de loi C-74 a reçu la sanction royale en juin 2018. L'article 59.1 de la *Loi sur le Parlement du Canada* a été modifié pour que le Sénat et la Chambre des communes puissent prendre des règlements relativement « à la présence de leurs membres respectifs ou aux déductions à effectuer sur l'indemnité de session pour : a) la parlementaire qui n'assiste pas à une séance de la chambre dont elle fait partie en raison de sa grossesse; b) le parlementaire qui n'assiste

232 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1630 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government), 1650 (Louise Cordeau, présidente, Conseil du statut de la femme) et 1625 (Norma Dubé, directrice, Femmes pour 50 %); aussi Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018.

233 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1710 (Selena Beattie, directrice des opérations, Affaires du cabinet, Législation et planification parlementaire, Bureau du Conseil privé).

234 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1630 (Sarah Childs, professeure, Politics and Gender, Birkbeck, University of London, à titre personnel).

235 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1710 (Selena Beattie, directrice des opérations, Affaires du cabinet, Législation et planification parlementaire, Bureau du Conseil privé).

pas à une séance de la chambre dont il fait partie parce qu'il doit prendre soin de son nouveau-né, d'un enfant nouvellement adopté ou d'un enfant placé chez lui en vue de son adoption²³⁶ ». Au 5 décembre 2018, la Chambre des communes n'avait pas pris de règlement en ce sens.

L'honorable Eleni Bakopanos a recommandé que l'on accorde un congé de 60 jours aux parlementaires qui deviennent mères, afin de donner « un peu plus de latitude aux parents pour profiter des premiers mois de la vie de leur nouveau-né²³⁷ ».

2. Services de garde d'enfants

Le manque d'accès à des services de garde d'enfants adaptés est l'un des obstacles auxquels se heurtent les femmes élues ou aspirant à une charge publique²³⁸. Plusieurs témoins ont insisté sur la nécessité d'offrir aux élus, et plus particulièrement aux femmes, des services de garde d'enfants adaptés²³⁹, parce que « l'absence d'arrangement pour les aidants familiaux dans bien des milieux politiques tend [...] à limiter les possibilités pour les femmes²⁴⁰ ». Jenelle Saskiw a décrit en ces termes quelques-uns des problèmes que rencontrent les élues dans les zones rurales :

Lorsque j'ai été élue maire pour la première fois, je touchais une indemnité de 50 \$ pour chaque réunion à laquelle j'assistais. Avec une gardienne pour quatre enfants, j'étais perdante. Pendant deux ans, jusqu'à ce que je convainque le conseil municipal de relever la rémunération à 100 \$, j'ai perdu de l'argent à chaque réunion à laquelle j'ai assisté... Il est vraiment important de veiller à ce que tout soit équilibré, de voir où nous pouvons offrir des services supplémentaires, surtout dans les collectivités rurales. Nous n'avons pas de garderie. Il faut compter sur une jeune fille du voisinage. On espère qu'elle sera libre pour venir garder les enfants dans la soirée, mais il était toujours possible qu'elle ait un examen le lendemain et doive rentrer chez elle à 21 heures. Nous devons chercher les moyens de mettre en place toutes les ressources nécessaires pour

236 [Loi sur le Parlement du Canada](#), L.R.C. (1985), ch. P-1, art. 59.1.

237 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1630 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales).

238 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1530 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie).

239 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1635 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government); Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018; et FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1725 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

240 Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018.



absolument tout le monde, peu importe où nous sommes géographiquement et quel âge ont les enfants²⁴¹.

Dans son mémoire, À voix égales recommande l'élargissement des services de garde d'enfants sur la Colline du Parlement, afin de proposer des services de garde à temps partiel et à temps plein ainsi que des services après les heures mieux adaptés au calendrier parlementaire²⁴².

Le Comité a appris également qu'il est important que le lieu de travail, le calendrier des travaux et les politiques tiennent compte des élus ayant des responsabilités familiales pour que le Parlement et les entités similaires soient des environnements de travail qui conviennent à tous²⁴³. Il a appris que le Bureau de la régie interne de la Chambre des communes avait récemment modifié le système de points de déplacement des députés. Aucun point de déplacement ne peut être déduit pour les déplacements effectués par un enfant à charge de moins de six ans, et seulement un demi-point par déplacement peut être déduit pour les enfants à charge de 6 à 20 ans et les jeunes de 21 à 25 ans étudiant à temps plein²⁴⁴.

3. Équilibre entre travail et vie personnelle pour les élus

Des témoins ont expliqué que certaines femmes désirant se lancer en politique indiquent que la difficulté d'atteindre un équilibre satisfaisant entre travail et vie personnelle comme étant un obstacle²⁴⁵. Ils ont proposé plusieurs initiatives qui permettraient d'atteindre l'équilibre recherché.

Pour commencer, des témoins ont parlé de modalités de travail souples, grâce auxquelles les élus pourraient s'acquitter plus facilement de leurs diverses responsabilités personnelles et familiales, comme celles consistant à prendre soin de leurs proches. Nancy Peckford a recommandé par exemple que durant les semaines où

241 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1705 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

242 À voix égales, « [Réduction des obstacles aux femmes en politique par la promotion de lieux de travail politiques inclusifs et durables](#) », *Mémoire*, juin 2018.

243 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1630 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1630 (Sarah Childs, professeure, Politics and Gender, Birkbeck, University of London, à titre personnel).

244 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1710 (Selena Beattie, directrice des opérations, Affaires du cabinet, Législation et planification parlementaire, Bureau du Conseil privé); et Bureau de régie interne de la Chambre des communes, *Procès-verbal*, 24 mai 2018.

245 Groupe Femmes, Politique et Démocratie, « [Agir pour la parité](#) », *Mémoire*, juin 2018.

la Chambre des communes siège, les vendredis soient des journées réservées aux circonscriptions, ce qui permettrait aux députés de travailler depuis leur circonscription²⁴⁶. L'honorable Eleni Bakopanos a recommandé pour sa part que l'on permette aux députées enceintes ou nouvellement mères de prendre part aux travaux de la Chambre des communes de manière virtuelle. Par exemple, on pourrait aussi autoriser les nouvelles mères à participer aux réunions de comité et à voter par téléconférence ou vidéoconférence afin de réduire leurs déplacements²⁴⁷. Marjolaine Gilbert a prôné, quant à elle, la mise en œuvre d'un plan favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, pour les hommes et les femmes politiques dans les assemblées législatives et entités similaires, qui prévoirait notamment des services de garde de jour et d'aide aux devoirs pour les enfants, la possibilité de faire du télétravail et une révision des salaires²⁴⁸.

Des témoins ont ajouté que ce qui aiderait aussi les élus à mieux concilier travail et vie personnelle, ce serait d'avoir des horaires de travail bien organisés et prévisibles²⁴⁹. Karen Sorensen a expliqué par exemple que fixer des règles en ce sens permettrait aux élus de rentrer chez eux à peu près à la même heure chaque soir²⁵⁰. Enfin, plusieurs témoins ont recommandé que l'on opte pour la tenue d'élections à date fixe²⁵¹.

4. Règles, procédures et pratiques

Une représentante du Centre Samara pour la démocratie a laissé entendre que les femmes élues vivent la politique différemment de leurs homologues masculins, en partie à cause des diverses règles, procédures et pratiques en place²⁵².

246 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1635 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales).

247 *Ibid.*, 1630 (L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national, À voix égales).

248 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1640 (Marjolaine Gilbert, coordonnatrice, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale).

249 Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, et al., « [Les obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, juillet 2018.

250 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1725 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

251 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1635 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1635 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales).

252 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1530 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie).



Le Comité a appris que l'une des différences dans la façon dont les hommes et les femmes vivent la politique réside dans la manière dont les uns et les autres composent avec le fait de se faire chahuter. Jane Hilderman a expliqué que selon un sondage mené auprès de députés siégeant à la Chambre des communes, « 67 % des femmes députées ont indiqué avoir été victimes de chahut sexiste, comparativement à seulement 20 % chez les hommes²⁵³ ». Les femmes ayant répondu à ce sondage ont indiqué que le chahut sexiste nuisait à leur rendement et les décourageait de prendre part aux débats²⁵⁴. Des témoins ont proposé l'application de mesures préventives ou de sanctions disciplinaires dans les assemblées législatives et entités similaires pour proscrire les remarques à caractère sexiste, que ce soit par la formation ou l'utilisation de caméras pour prendre les chahuteurs sur le fait; le président de la Chambre des communes pourrait aussi demander aux chahuteurs de sortir pendant un certain temps et de présenter des excuses²⁵⁵. Toute action visant à changer la manière dont on parle des femmes en politique, à ne pas traiter les femmes comme des objets et à interdire les commentaires sexistes ne peut que contribuer à créer un environnement plus inclusif²⁵⁶.

Des témoins ont donné différents exemples de changements à effectuer pour rendre le Parlement, les assemblées législatives provinciales et territoriales ainsi que les conseils locaux et municipaux sensibles à la dimension de genre. Les rôles et fonctions parlementaires pourraient être répartis plus équitablement entre les hommes et les femmes, de manière à permettre à ces dernières d'avoir leur mot à dire sur les règles, procédures et pratiques parlementaires²⁵⁷. À cet égard, Dawn Wilson a suggéré l'adoption de politiques favorisant « une plus grande diversité hommes-femmes²⁵⁸ ».

253 *Ibid.*

254 Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018.

255 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1605 (Kayleigh Erickson, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1605 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie).

256 Kayleigh Erickson, « [Lutter contre les obstacles auxquels se heurtent les femmes sur la scène politique ou se lançant en politique en s'attaquant aux inégalités systémiques et structurelles au sein de la société, et en finançant des initiatives non partisans et multipartites](#) », *Mémoire*, 28 juin 2018; et Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, et al., « [Les obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, juillet 2018.

257 Groupe Femmes, Politique et Démocratie, « [Agir pour la parité](#) », *Mémoire*, juin 2018.

258 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1635 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government).

Ensuite, des témoins ont insisté sur la nécessité, pour le Parlement et les entités similaires, de se soumettre à des audits au sujet de leur sensibilité aux disparités entre les sexes ou de la sécurité du point de vue des différences hommes-femmes, afin de voir là où ils ne seraient peut-être pas suffisamment sensibles aux besoins des femmes ou des élus issus de divers groupes identitaires²⁵⁹. Dans son mémoire, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie propose la création d'une structure ayant pour mandat de « formuler un plan d'action [...] en mettant l'accent en priorité sur l'atteinte de la parité » dans les assemblées législatives²⁶⁰.

Par ailleurs, des témoins ont ajouté que la rémunération des élus doit être concurrentielle. Nancy Peckford a dit au Comité qu'il faudrait augmenter les budgets des bureaux des députés fédéraux pour s'assurer que ces derniers disposent de ressources suffisantes pour leur bureau de circonscription, et indiqué que la rémunération de ces députés devait être concurrentielle pour permettre aux femmes qualifiées qui le voudraient de briguer un mandat de députée fédérale²⁶¹.

Enfin, pour « remédier aux inégalités qui mènent à l'exploitation de leurs vulnérabilités », le National Democratic Institute recommande dans son mémoire que les partis politiques adoptent des mesures de renforcement des mécanismes internes de règlement des différends; infligent des sanctions aux agresseurs; augmentent la transparence à l'égard des ressources allouées aux candidats; revoient les horaires et les lieux de leurs réunions; et permettent une surveillance de leurs comptes de médias sociaux pour y déceler les messages de menace ou de haine²⁶².

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada demande à la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, à l'occasion du prochain Forum fédéral-provincial-territorial sur la condition féminine, d'inviter tous les gouvernements à discuter de façons dont les assemblées législatives pourraient devenir plus diversifiées au niveau des genres.

259 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1630 (Sarah Childs, professeure, Politics and Gender, Birkbeck, University of London, à titre personnel); et À voix égales, « [Réduction des obstacles aux femmes en politique par la promotion de lieux de travail politiques inclusifs et durables](#) », *Mémoire*, juin 2018.

260 Groupe Femmes, Politique et Démocratie, « [Agir pour la parité](#) », *Mémoire*, juin 2018.

261 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1635 (Nancy Peckford, directrice exécutive, À voix égales).

262 National Democratic Institute, *Mémoire*, juillet 2018.



Observation 3

Le Comité demande à ce que sa présidente communique avec le président de la Chambre des communes pour lui demander d'envisager l'examen d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre pour prévenir et combattre le chahut sexiste à la Chambre des communes.

Observation 4

Le Comité estime que les services et programmes comme le congé parental des parlementaires, la possibilité de voter et de participer à distance aux travaux parlementaires, l'accès à des services de garde à temps plein et à temps partiel de même que la tenue d'audits au sujet de la sensibilité aux disparités entre les sexes dans les assemblées législatives, aideraient à instaurer des cadres de travail politiques inclusifs, favorables à la vie de famille et sensibles à l'équité entre les sexes.

B. TRAITEMENT MÉDIATIQUE SEXISTE DES ÉLUES

La couverture médiatique dont font l'objet les femmes politiques véhicule parfois des stéréotypes et des préjugés sexistes, ce qui vient renforcer l'idée voulant que la politique ne soit pas pour les femmes. Ce genre de traitement peut dissuader des femmes de briguer les suffrages²⁶³ et les exposer à de la violence²⁶⁴. Des témoins ont donné plusieurs exemples de la manière dont les médias traitent les femmes politiques différemment de leurs homologues masculins. Premièrement, on interroge souvent les femmes sur leur façon de concilier travail et vie personnelle, ce qui nourrit le préjugé selon lequel les femmes sont les principales dispensatrices de soins, alors que les hommes politiques se voient rarement poser ce genre de questions²⁶⁵. Karen Sorensen a dit que les médias doivent « arrêter de demander si une femme peut être à la fois politicienne et mère²⁶⁶ ». Le Comité a appris également que les médias sont plus enclins

263 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1715 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme); et Institut sur la diversité de l'Université Ryerson, « [Mémoire au Comité permanent de la Condition féminine de la Chambre des communes](#) », juillet 2018.

264 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1650 (Daniela Chivu, à titre personnel); et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1715 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).

265 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 7 juin 2018, 1530 (Kayleigh Erickson, à titre personnel).

266 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1635 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

à appeler les femmes politiques par leur prénom, ce qui « minimise leur contribution et leurs compétences de politiciennes à prendre au sérieux²⁶⁷ ».

Deuxièmement, les médias emploient un langage différent selon qu'ils parlent de femmes ou d'hommes politiques; en effet, lorsqu'ils font référence à l'apparence,²⁶⁸ ils ont davantage tendance à utiliser un ton négatif lorsqu'il est question d'une femme, et un ton neutre lorsqu'il s'agit d'un homme²⁶⁹. Karen Sorensen a dit que même si les hommes politiques sont parfois critiqués pour leur apparence, ce n'est habituellement pas de manière sexiste²⁷⁰. L'honorable Deborah Grey a souligné la nécessité de cesser de critiquer l'apparence des hommes et des femmes en politique.

Une autre différence dans le traitement réservé aux hommes et aux femmes politiques de la part des médias est la couverture médiatique qu'ils reçoivent. Des études ont révélé, par exemple, qu'au Canada, les femmes premières ministres ont une couverture médiatique moindre que celle de leurs homologues masculins²⁷¹.

Selon ce qu'a appris le Comité, les médias, notamment les médias sociaux, peuvent faire beaucoup pour changer le discours sur les femmes en politique. Selon Madeleine Redfern, il faut sensibiliser les médias, à travers des formations, afin qu'ils modifient leurs façons de dépeindre les femmes qui font de la politique²⁷².

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada élabore et finance des campagnes de sensibilisation et des programmes de formation pour contrer les effets négatifs du traitement et du harcèlement sexistes dont sont victimes les femmes politiques dans les médias traditionnels et sociaux.

267 Institut canadien de recherches sur les femmes et Women Transforming Cities, « [Obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, 6 juillet 2018.

268 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1620 (L'hon. Deborah Grey, à titre personnel).

269 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1715 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel).

270 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1635 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

271 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1715 (Melanee Thomas, professeure agrégée, Département de science politique, University of Calgary, à titre personnel).

272 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1705 (Madeleine Redfern, mairesse, Ville d'Iqaluit).



C. VIOLENCE ET HARCÈLEMENT FONDÉS SUR LE SEXE À L'ENCONTRE DES ÉLUES

La violence et le harcèlement fondés sur le sexe à l'égard de femmes élues peuvent se manifester de multiples façons : commentaires ou insultes sexistes, harcèlement sexuel, agressions sexuelles ou menaces de mort²⁷³. Des données prouvent que la violence contre des femmes exerçant des fonctions électives est courante;²⁷⁴ une représentante du Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme a communiqué au Comité les résultats d'un sondage de l'Union interparlementaire sur la violence contre les femmes en politique, dans lequel plus de 80 % des personnes interrogées ont dit avoir été victimes d'une certaine forme de violence psychologique durant leur mandat de parlementaire, et 20 % ont indiqué avoir subi des violences physiques²⁷⁵. Jenelle Saskiw a raconté au Comité une expérience vécue qu'elle a trouvée difficile :

Un facteur déterminant pour moi a été un incident mettant en cause un administré mécontent. Il a téléphoné chez moi à cinq heures du matin pour me demander de venir le rencontrer au centre-ville. Il était contrarié par un projet de revitalisation du centre-ville de Marwayne. C'était peut-être une sensation viscérale, mais j'ai décidé ne pas aller le rencontrer. Il a téléphoné de nouveau et ses appels téléphoniques sont devenus de plus en plus hostiles au fur et à mesure, à tel point que j'ai téléphoné à la police. Plus tard, le même soir, cet homme a été retrouvé mort sur une route de campagne. Il s'était suicidé. Je me suis souvent demandé ce qui serait arrivé si je l'avais rencontré²⁷⁶.

Les expériences de violence fondée sur le sexe vécues par des femmes de divers horizons se caractérisent également par des formes de violences croisées, comme le racisme, l'homophobie et la transphobie²⁷⁷. Le fait de venir de milieux différents peut

273 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1615 (L'hon. Joanne Bernard, à titre personnel); et FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1640 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).

274 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1715 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme); et FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1530 (Jane Hilderman, directrice générale, Centre Samara pour la démocratie).

275 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1640 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).

276 FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1655 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

277 Voir par exemple : FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1640 (Arezoo Najibzadeh, directrice générale, Young Women's Leadership Network); FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1615 (L'hon. Joanne Bernard, à titre personnel); FEWO, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1705 (Madeleine Redfern, mairesse, Ville d'Iqaluit); et YWCA Canada, « [La discrimination raciale, le harcèlement sexuel et la pauvreté : des obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, juin 2018.

être une source de problèmes pour les femmes élues et celles qui cherchent à briguer les suffrages, car c'est un motif d'attaque supplémentaire. Dans son mémoire, YWCA Canada recommande que le Centre du savoir sur la violence fondée sur le sexe de Condition féminine Canada appuie la collecte de données sur les obstacles que rencontrent les femmes issues des minorités et de la diversité en politique, et que ces données soient rendues publiques²⁷⁸.

En politique, les déséquilibres de pouvoirs peuvent permettre à des « agresseurs d'utiliser leur rang au sein de nos systèmes pour commettre des actes de violence sexuelle et réduire au silence les survivantes²⁷⁹ ». Par exemple, Madeleine Redfern a indiqué que, parfois, « lorsque [certains] dirigeants inuits voyagent avec leur personnel féminin, ils y voient un avantage, un à-côté qui leur permet de harceler sexuellement, d'agresser sexuellement ou d'avoir des relations avec ces femmes sur la route²⁸⁰ ». Arezoo Najibzadeh, directrice générale du Young Women's Leadership Network, a dit au Comité que même lorsque des femmes décident d'entrer en politique, que ce soit comme bénévoles, membres du personnel politique ou élues, la violence dont elles sont la cible peut les contraindre à choisir entre leur emploi et leur sécurité²⁸¹.

Des témoins ont aussi souligné le fait que la violence dirigée contre les élus n'affecte pas seulement les personnes qui en sont victimes, mais aussi leur famille²⁸².

L'honorable Joanne Bernard a expliqué qu'il était très difficile pour elle et sa famille de composer avec l'homophobie dont elle victime en tant qu'élue :

Le sexisme, la misogynie et l'homophobie qui se sont manifestés au cours des mois qui ont suivi mon arrivée au pouvoir m'ont énormément affectée. Ma partenaire et mon fils en ont souffert énormément. Mon fils avait 23 ans à l'époque. Après avoir lu un premier gazouillis négatif à mon sujet, il s'est retiré des médias sociaux, puis il est resté à l'écart et il demeure à l'écart parce que la situation perdure encore aujourd'hui²⁸³.

278 YWCA Canada, « [La discrimination raciale, le harcèlement sexuel et la pauvreté : des obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, juin 2018.

279 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1640 (Arezoo Najibzadeh, directrice générale, Young Women's Leadership Network).

280 *Ibid.*, 1710 (Madeleine Redfern, mairesse, Ville d'Iqaluit); Madeleine Redfern, correspondance avec FEWO, 27 septembre 2018.

281 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1645 (Arezoo Najibzadeh, directrice générale, Young Women's Leadership Network).

282 *Ibid.*, 1705 (Madeleine Redfern, mairesse, Ville d'Iqaluit).

283 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1535 (L'hon. Joanne Bernard, à titre personnel).



La violence et le harcèlement fondés sur le sexe, y compris sur les médias sociaux, sont de nature à dissuader certaines femmes de se lancer en politique²⁸⁴. Karen Sorensen a dit, à ce sujet : « Toute femme qui a des aspirations politiques et qui passe 10 minutes sur Twitter à suivre ses femmes mentors peut tout simplement avoir peur de se présenter. Elle voit comment les femmes sont traitées et comprend le message. Elle se dit : “Merci, je vais m’abstenir”²⁸⁵ ». Dans son mémoire, le National Democratic Institute a souligné la dimension antidémocratique de la violence perpétrée sur les médias sociaux. Les gestes de harcèlement en ligne peuvent forcer des femmes à s’autocensurer et à se retirer de l’espace public, et « ils sont un obstacle concret à la liberté d’expression, car ils minent la démocratie dans tous ses éléments fondamentaux²⁸⁶ ». L’honorable Joanne Bernard a dit qu’à un certain moment, dans sa carrière, elle a hésité à encourager les jeunes femmes à briguer des fonctions électives, à cause de la violence contre certaines élues²⁸⁷.

Sylvia Bashevkin, professeure au Département de science politique de l’Université de Toronto, a exhorté le Comité à lancer « une conversation nationale dirigée à propos de la sécurité des femmes en politique²⁸⁸ ».

« Toute femme qui a des aspirations politiques et qui passe 10 minutes sur Twitter à suivre ses femmes mentors peut tout simplement avoir peur de se présenter. Elle voit comment les femmes sont traitées et comprend le message. Elle se dit: “Merci, je vais m’abstenir.” »

Karen Sorensen,
mairesse de Banff, à titre personnel

284 Voir par exemple : *Ibid.*, 1645 (Jenelle Saskiw, à titre personnel) et 1635 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel); aussi FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1640 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme); et National Democratic Institute, *Mémoire*, juillet 2018.

285 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1635 (Karen Sorensen, mairesse de Banff, à titre personnel).

286 National Democratic Institute, *Mémoire*, juillet 2018.

287 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1540 (L’hon. Joanne Bernard, à titre personnel).

288 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 juin 2018, 1545 (Sylvia Bashevkin, professeure, Département de science politique, University of Toronto, à titre personnel).

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada appuie la collecte de données sur les obstacles auxquels font face les femmes issues de groupes minoritaires et les femmes provenant d’horizons divers qui se lancent en politique électorale, et que ces données soient rendues publiques.

1. Soutien aux victimes de violence et de harcèlement fondés sur le sexe

Dans les milieux politiques, rares sont les victimes de violence ou de harcèlement qui racontent ce qu’elles ont vécu à des responsables de campagne ou de parti, à cause du « manque de politiques et de mécanismes clairs en matière de ressources humaines, la crainte de l’opinion publique et de la culpabilisation des victimes, et une culture générale d’indifférence à l’égard de la violence sexuelle²⁸⁹ ». Selon Arezoo Najibzadeh, la partisanerie oblige également les personnes victimes de violence à garder le silence, car elles ne veulent pas être vilipendées ni être isolées socialement, étant donné que « le capital social est un moteur de réussite en politique²⁹⁰ ».

Le Comité a entendu que les institutions politiques devraient également fournir aux victimes de violence et de harcèlement²⁹¹ des ressources et du soutien non partisans axés sur les survivants et sur les traumatismes. En outre, Arezoo Najibzadeh a recommandé que la formation en matière de prévention et de soutien concernant la violence sexuelle soit obligatoire pour les personnes qui travaillent ou font du bénévolat en politique, par exemple dans les assemblées législatives et au sein des partis politiques²⁹². Elle a expliqué que les victimes ne dénonceront pas ce qui leur arrive si elles ne se savent pas soutenues par leur entourage sur leur lieu de travail²⁹³.

289 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1645 (Arezoo Najibzadeh, directrice générale, Young Women’s Leadership Network).

290 *Ibid.*

291 *Ibid.*, 1645 et 1715; et YWCA Canada, « [La discrimination raciale, le harcèlement sexuel et la pauvreté : des obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique](#) », *Mémoire*, juin 2018.

292 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1645 (Arezoo Najibzadeh, directrice générale, Young Women’s Leadership Network).

293 *Ibid.*, 1700.



Des témoins ont recommandé que les institutions politiques élaborent et adoptent des mesures et des mécanismes de signalement concernant la violence sexuelle²⁹⁴. Une représentante du Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme a dit que le gouvernement du Canada avait présenté projet de loi C-65, Loi modifiant le code canadien du travail (harcèlement et violence), la Loi sur les relations de travail au Parlement et la Loi n° 1 d'exécution du budget de 2017, pour « éradiquer le harcèlement sexuel et la violence [fondée sur le sexe] dans les lieux de travail visés par une réglementation fédérale, dont le Parlement »; elle a ajouté que 34,5 millions de dollars seront consacrés à la mise en œuvre de cette loi en 2018-2019, et 7,4 millions de dollars par an par la suite²⁹⁵.

Dans son mémoire, À voix égales recommande la création d'un organe indépendant de la Chambre des communes pour superviser les politiques en matière de harcèlement; déterminer si une enquête sur des allégations de harcèlement est nécessaire; faire appel à un tiers pour superviser une enquête, au besoin; et rendre compte des résultats d'une enquête à un « nouveau comité de la Chambre des communes²⁹⁶ ».

Enfin, des témoins ont déclaré qu'il faudrait faire un travail de sensibilisation sur la violence et le harcèlement fondés sur le sexe, la manière d'utiliser positivement les médias sociaux et l'histoire des femmes, afin d'amener un changement de culture durable²⁹⁷.

Le Comité désire souligner l'importance de s'assurer que le Code de conduite pour les députés de la Chambre des communes : harcèlement sexuel et la Politique de la Chambre des communes sur la prévention et le traitement du harcèlement protègent adéquatement les députées et le personnel politique féminin contre le harcèlement et la violence.

294 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 juin 2018, 1635 (Dawn Wilson, directrice exécutive, PEI Coalition for Women in Government); Groupe Femmes, Politique et Démocratie, « [Agir pour la parité](#) », *Mémoire*, juin 2018; et FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1645 (Arezoo Najibzadeh, directrice générale, Young Women's Leadership Network).

295 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1640 (Justine Akman, directrice générale, Politiques et relations extérieures, Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme).

296 À voix égales, « [Réduction des obstacles aux femmes en politique par la promotion de lieux de travail politiques inclusifs et durables](#) », *Mémoire*, juin 2018.

297 FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 26 septembre 2018, 1725 (Arezoo Najibzadeh, directrice générale, Young Women's Leadership Network) et 1715 (Madeleine Redfern, mairesse, Ville d'Iqaluit); aussi FEWO, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2018, 1715 (Jenelle Saskiw, à titre personnel).

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme</p> <p>Justine Akman, directrice générale Politiques et relations extérieures</p> <p>Nancy Gardiner, directrice générale principale Programme de promotion de la femme et des opérations régionales</p>	2018/06/05	106
<p>Bureau du Conseil privé</p> <p>Joshua Bath, analyste Institutions démocratiques</p> <p>Selena Beattie, directrice des opérations Affaires du cabinet, Législation et planification parlementaire</p> <p>Riri Shen, directrice des opérations Institutions démocratiques</p>	2018/06/05	106
<p>Statistique Canada</p> <p>Pamela Best, directrice adjointe Division de la statistique sociale et autochtone</p> <p>Jennifer Kaddatz, chef Division de la statistique sociale et autochtone</p> <p>Anna Kemeny, gestionnaire d'enquête Division de la statistique sociale et autochtone</p>	2018/06/05	106
<p>À titre personnel</p> <p>Kayleigh Erickson</p> <p>Michaela Glasgo</p> <p>Shal Marriott</p>	2018/06/07	107

Organismes et individus	Date	Réunion
À voix égales	2018/06/07	107
L'hon. Eleni Bakopanos, membre du conseil d'administration national		
Nancy Peckford, directrice exécutive		
À titre personnel	2018/06/12	108
Jeanette Ashe, titulaire de la chaire Science politique, Douglas College		
Sylvia Bashevkin, professeure Département de science politique, University of Toronto		
Rosie Campbell, professeure Politics, Birkbeck, University of London		
Louise Carbert, professeure agrégée Science politique, Dalhousie University		
Sarah Childs, professeure Politics and Gender, Birkbeck, University of London		
William Cross, professeur Département de science politique, Carleton University		
Melanee Thomas, professeure agrégée Département de science politique, University of Calgary		
Centre Samara pour la démocratie	2018/06/12	108
Jane Hilderman, directrice générale		
À titre personnel	2018/06/14	109
L'hon. Joanne Bernard		
L'hon. Deborah Grey		
Jenelle Saskiw		
Karen Sorensen, mairesse de banff		
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	2018/06/14	109
Esther Lapointe, directrice générale		
Thérèse Mailloux, présidente du conseil d'administration		
À titre personnel	2018/06/19	110
Natalie Pon		
Conseil du statut de la femme	2018/06/19	110
Louise Cordeau, présidente		

Organismes et individus	Date	Réunion
Élections Canada Jeff Merrett, directeur Affaires réglementaires et systèmes Susan Torosian, directrice exécutive Politiques et affaires publiques	2018/06/19	110
Fédération canadienne des municipalités Yolaine Kirlew, troisième vice-présidente et conseillère municipale Municipalité de Sioux Lookout Carole Saab, directrice exécutive Politiques et affaires publiques	2018/06/19	110
Femmes pour 50% Norma Dubé, directrice Roxanne Fairweather, co-présidente	2018/06/19	110
PEI Coalition for Women in Government Dawn Wilson, directrice exécutive	2018/06/19	110
Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale Sylvie Asselin, présidente Marjolaine Gilbert, coordonnatrice	2018/06/19	110
À titre personnel Daniela Chivu William McBeath Brenda O'Neill, professeure agrégée Science politique, University of Calgary	2018/09/26	111
Ville d'Iqaluit Madeleine Redfern, mairesse	2018/09/26	111
Young Women's Leadership Network Arezoo Najibzadeh, directrice générale	2018/09/26	111

ANNEXE B

LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Arney, Jeremy

À voix égales

Diversity Institute at Ryerson University

Dumas, Lourdine

Erickson, Kayleigh

Green, Myrtle

Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Institut canadien de recherches sur les femmes

Musanganya, Solange

National Democratic Institute

Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie

Table de concertation des groupes de femmes du Bas-St-Laurent

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)

Women Transforming Cities

YWCA Canada

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 106, 107, 108, 109, 110, 111, 123, 124 et 128) est déposé.

Respectueusement soumis,

La présidente,
Karen Vecchio

Promouvoir la représentation des femmes en politique tout en valorisant leurs compétences

Introduction

Les membres conservatrices du Comité permanent de la condition féminine sont très soucieuses de la représentation des femmes en politique. Pendant l'étude, le Comité a recueilli les propos de plus d'une centaine de témoins offrant chacun un point de vue digne d'intérêt. Par ce rapport dissident, les membres conservatrices espèrent attirer l'attention sur plusieurs points qui ont été rejetés par les membres libéraux du Comité et dès lors exclus du rapport majoritaire, malgré leur importance manifeste pour les témoins.

Il ne fait aucun doute que le Canada ressort enrichi de la présence des femmes à tous les échelons de la politique. Les femmes formant la moitié de la population du Canada, celle-ci ne peut être adéquatement représentée que si les femmes sont bien actives en politique. Certes, elles doivent être encouragées à se porter candidates et doivent être libres de le faire sans risquer de conséquences négatives, mais elles doivent aussi être élues parce qu'elles sont compétentes et non parce qu'il faut remplir les quotas dictés par le gouvernement.

Sous la direction du premier ministre Stephen Harper, l'ancien gouvernement conservateur avait créé des débouchés pour les femmes souhaitant occuper des postes de leadership dans les sphères privée et publique, y compris en tant qu'élues. Durant le mandat de M. Harper, il y avait plus de femmes à la Chambre des communes et au Conseil des ministres que jamais auparavant.

Les conservateurs ont toujours à cœur de faire en sorte que des femmes aux antécédents divers puissent se lancer librement en politique. Ce devrait être un exercice populaire et démocratique garantissant la liberté des femmes.

Le pouvoir des nominations reposant sur la compétence

Les conservateurs croient que les femmes doivent être reconnues à juste titre comme de bonnes dirigeantes dans leur milieu de travail. Dans le chapitre du rapport intitulé « Le rôle des partis politiques dans le recrutement de candidates », le Comité rapporte certains témoignages préconisant l'instauration de quotas pour augmenter le nombre de femmes en politique.

Le Parti conservateur du Canada reconnaît que les quotas peuvent partir d'une intention louable, mais, souvent, ils donnent à penser qu'une femme occupe son poste non pas parce qu'elle a les qualités requises, mais uniquement du fait de son sexe biologique. Les quotas peuvent mener une femme à se demander si elle doit son poste à ses valeurs et à ses efforts ou si elle l'a simplement obtenu parce que l'organisation devait nommer une femme pour se conformer à une mesure artificielle¹.

¹ « Je pense avoir répondu brièvement en disant que je ne suis pas un numéro. Je ne suis pas un pourcentage de sorte que si quelqu'un me considère comme... cette personne pourrait toujours se demander si je suis parvenue là

Les quotas dévalorisent les femmes. Dans ce contexte, une femme nommée candidate ne saura jamais si elle a été choisie parce qu'elle est compétente et qualifiée ou simplement parce qu'elle est une femme^{2,3}.

L'utilisation de quotas dans le processus électoral délégitime le processus démocratique⁴. Les Canadiens sont capables de choisir de bons candidats sans l'ingérence du gouvernement⁵.

Les femmes sont fortes, puissantes et libres d'influencer positivement la politique canadienne. Elles ont l'intelligence et l'attitude nécessaires pour occuper à juste titre une charge publique.

Le pouvoir de la diversité

Le Canada est une nation diversifiée. C'est un pays où cohabitent de multiples cultures, religions, points de vue et ethnicités. Les représentants élus du Canada doivent refléter cette

simplement parce que je suis une femme. Je ne veux rien savoir de cela. » FEWO, *Témoignages*, 14 juin 2018, 1600, l'hon. Deborah Grey (à titre personnel).

² « À mon avis, l'approche axée sur les quotas représente une mauvaise façon de régler le problème du recrutement d'un plus grand nombre de candidates, et ce, pour plusieurs raisons. La plus importante, à mon avis, c'est que cela cause plus de tort que de bien à l'objectif d'élire des femmes à une charge publique à long terme. Premièrement, les quotas sont arbitraires. Il s'agit d'un chiffre établi, et une fois que le quota fixé a été atteint, cela envoie le message qu'il n'y a plus de travail à faire – nous avons notre liste de quotas, et le problème est réglé. Souvent, pour atteindre les quotas, les partis politiques nomment des candidats dans des circonscriptions où il est peu probable – ou même très improbable – qu'ils réussissent. S'ils ne remportent pas une élection générale, cela ne fait rien pour faire progresser la cause de l'élection d'un plus grand nombre de candidates à une charge publique. Deuxièmement, les candidats élus en vertu d'un système de quotas font fréquemment face à la perception souvent injuste que leur capacité à remplir le rôle d'élu est attribuable à leur sexe. Cela en amène certains à remettre en question le mérite de leur candidature et leur capacité de faire le travail. » FEWO, *Témoignages*, 26 septembre 2018, 1535, M. William McBeath (directeur, Canadians for Democracy and Prosperity; membre du conseil de la section du Sud de l'Alberta d'À voix égales).

³ « Le fait, je pense que ce que le gouvernement fait déjà, comme mettre en place des systèmes de quotas, marginalise davantage les femmes et crée un environnement où nous prenons des femmes qui sont parfaitement aptes et leur disons que c'est à cause de leur sexe qu'elles obtiennent un poste. Je pense que c'est humiliant et condescendant pour les femmes qui, autrement, sont parfaitement qualifiées [...] J'estime que le système de quotas que l'actuel gouvernement a mis en place est préjudiciable et dégradant pour l'esprit d'égalité des femmes et je ne pense pas que la politique gouvernementale ait sa place dans ce qui constitue essentiellement des changements sociaux. » FEWO, *Témoignages*, 7 juin, 2018, 1550, M^{me} Shal Marriot (à titre personnel).

⁴ « Oui, je suis catégoriquement contre le système de contingents. Je pense que, surtout ici, que l'élection à la faveur d'un contingentement à l'un des plus hauts postes de la Chambre des communes ou dans les autres assemblées législatives du pays irait à l'encontre du principe même de la démocratie. Les gens devraient élire qui ils veulent voir au Parlement et dans les assemblées législatives, alors si vous dites que la seule façon d'y arriver... Si mon succès ne dépend de rien d'autre que mon appartenance à une catégorie sexuelle... Ce n'est pas une chose à laquelle je pense à mon réveil le matin. Je ne pense pas : je suis une femme et par conséquent ma vie sera structurée de cette façon. Non, je dois aller travailler; je dois préparer le petit-déjeuner, je dois faire ceci ou cela. » FEWO, *Témoignages*, 7 juin 2018, 1710, M^{me} Michaela Glasgo (à titre personnel).

⁵ « Comme vous êtes un gouvernement, je vous encourage à ne rien faire pour les femmes en politique. Je ne crois pas qu'il soit possible de fixer des politiques qui changent l'attitude actuelle des gens à l'égard des politiciennes. Il faut plutôt apporter des changements individuels et sociaux en modifiant avant tout la façon dont les gens parlent des politiciennes. » FEWO, *Témoignages*, 7 juin 2018, 1540, M^{me} Shal Marriot (à titre personnel).

diversité qui nous est propre. Pour ce faire, le Parlement doit admettre les différences et représenter des opinions politiques de toutes sortes⁶.

En cherchant à accroître la représentation des femmes à tous les échelons de la politique, on se trouve à accroître la diversité au sein même de ce groupe, composé de femmes aux allégeances politiques, aux origines ethniques et aux croyances diverses^{7,8}.

La Chambre des communes, tout comme les organismes provinciaux et municipaux, doit refléter la composition de la population canadienne. Il n'y a pas de manière correcte ou incorrecte d'être une femme et, par extension, il n'y a pas de manière correcte ou incorrecte d'être une députée. Pour une femme, pour une députée, la réussite prend une multitude de formes. Chaque femme peut choisir sa propre voie.

Malheureusement, ce ne sont pas tous les partis qui apprécient la diversité au Parlement. Certaines députées réservent un traitement irrespectueux aux députées d'autres partis parce que ces dernières n'adhèrent pas à leur idéologie. Il s'agit d'une importante barrière à laquelle le rapport ne fait aucune mention.

De nombreux témoins ont indiqué que le harcèlement entre collègues féminines est une réalité et qu'il arrive souvent que les femmes fassent entrave à leurs collègues féminines dans une

⁶ « Le monde politique est fait d'opinions correctes et incorrectes, et si vous exprimez des opinions politiques incorrectes, vous ne représentez pas vraiment les femmes. Chaque fois qu'une femme parle, on pense qu'elle parle au nom de son sexe. Le meilleur exemple est celui de l'avortement, où des femmes pro-vie sont ostracisées parce que l'on juge que leur façon de penser s'oppose au bien-être des femmes. Cette tyrannie de l'opinion des femmes n'est pas causée par des hommes qui ont le luxe de parler indépendamment de leur sexe; c'est plutôt l'habitude des femmes elles-mêmes qui imposent des obligations à l'ensemble des membres de leur sexe et qui sont toutes trop disposées à rejeter les opinions contraires à l'opinion populaire comme étant incorrectes et contraires à la notion fondamentale de l'égalité des femmes. » FEWO, *Témoignages*, 7 juin 2018, 1540, M^{me} Shal Marriot (à titre personnel).

⁷ « Non, non, il y a des questions d'intersectionnalité. Nous considérons parfois le problème comme étant dichotomique – les hommes et les femmes –, mais il ne l'est absolument pas. Nous devons aller à la rencontre des communautés ethniques, des minorités visibles, ainsi que des communautés gaies et lesbiennes pour faire en sorte que notre Parlement représente les diverses facettes de la société canadienne. » FEWO, *Témoignages*, 12 juin 2018, 1705, M. William Cross, (professeur, Département de sciences politiques, Université Carleton, à titre personnel).

⁸ « Les femmes ne sont pas un monolithe. Elles constituent 52 % de la population. Évidemment, les femmes sont extrêmement diverses. Elles se situent sur l'ensemble du spectre des idéologies et des préférences en matière de politique, et elles se trouvent dans tous les groupes économiques. À mon avis, inclure cette grande variété d'expériences dans le débat parlementaire améliorerait la démocratie délibérative. D'après moi, c'est certainement là l'avantage réel d'avoir un Parlement formé d'un nombre égal d'hommes et de femmes. » FEWO, *Témoignages*, 12 juin 2018, 1705, M^{me} Melanee Thomas, (professeure adjointe, Département de sciences politiques, Université de Calgary, à titre personnel).

plus grande mesure que les hommes. Le harcèlement entre femmes collègues est prévalent en politique^{9,10}.

Le Parti conservateur est d'avis que les femmes doivent collaborer et s'entraider, sans égard à leur horizon ou à leurs opinions, afin de s'offrir l'une l'autre des occasions de perfectionnement et de mentorat. Si nous travaillons ensemble vers un compromis, nous pourrions faire grimper le nombre de femmes occupant une charge publique¹¹.

Le pouvoir du mentorat et de la formation

Plutôt que d'avoir recours à des quotas pour hausser le nombre de femmes en politique, on pourrait adopter une approche axée sur le mentorat. La vaste majorité des Canadiens croient que les femmes et les hommes doivent avoir des chances égales et qu'il est évident que les femmes sont tout autant capables de réussir que les hommes. Il faudrait élargir le réseau social vers lequel les femmes peuvent se tourner pour offrir des conseils, favoriser des occasions et communiquer leurs expériences. Cette approche permettrait de faire tomber certaines des barrières à la réussite des femmes en politique.

Le mentorat et la formation sont des outils efficaces qui doivent être mis en place pour renforcer la participation des femmes en politique. Sans pour autant se tourner vers des mesures législatives pour renforcer la participation des femmes en politique, nous pouvons donner aux femmes de tous les âges les moyens nécessaires pour participer à la politique grâce

⁹ **Mme Rachael Harder** : « Ma prochaine question est pour Condition féminine. Vous avez exprimé clairement que le harcèlement est un obstacle auquel les femmes se heurtent qui pourrait les empêcher de se lancer en politique ou qui justifierait leur choix de ne pas le faire. Souvent, lorsque nous parlons de harcèlement, nous entendons les actions d'un homme à l'endroit d'une femme. Avez-vous des renseignements en ce qui concerne le harcèlement auquel les femmes se heurtent de la part de leurs collègues féminines? »

Mme Justine Akman : « Je ne connais aucune recherche qui s'est penchée là-dessus. » FEWO, *Témoignages*, 5 juin 2018, 1700, l'hon. Rachael Harder (députée), et Mme Justine Akman (Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, directrice générale, Politiques et relations extérieures)

¹⁰ « Je dirais aussi que nous devons changer les mentalités et essayer d'avoir une politique de tolérance zéro pour ceux qui reculent dans ce dossier. Nous devons dire non, ce n'est pas acceptable de faire une blague sexiste lors d'un événement politique, ou non, ce n'est pas acceptable d'utiliser un langage qui ne peut s'appliquer qu'aux femmes, comme "crier en parlant" ou "être bosseuse", ou des termes que les médias, par exemple, n'utilisent que dans un contexte féminin. À mon avis, c'est là que les hommes doivent intervenir davantage. » FEWO, *Témoignages*, 26 septembre 2018, 1545, M. William McBeath (directeur, Canadiens for Democracy and Prosperity; membre du conseil de la section du sud de l'Alberta, À voix égales).

¹¹ « À mon avis, les partis politiques doivent créer des conditions pour encourager et donner aux femmes des chances égales de se présenter aux élections. Néanmoins, nous les femmes, nous devrions comprendre de notre côté que si nous voulons avoir une voix égale à celle des hommes, nous devons nous efforcer de renoncer à la partisanerie et travailler ensemble. C'est à nous de choisir si nous voulons être divisées par partisanerie et par idéologie, ou atteindre un consensus pour faire en sorte que les femmes soient élues au Parlement du Canada. AU lieu de faire de la politique un terrain de jeu pour la chasse au trésor, nous pourrions travailler ensemble. » FEWO, *Témoignages*, 26 septembre 2018, 1650, Mme Daniela Chivu (membre du Conseil national des femmes du Canada, à titre personnel).

au mentorat et à la promotion de femmes modèles et en encourageant les femmes douées et intelligentes qui nous entourent à briguer des sièges^{12,13,14}.

Le mentorat et la formation doivent être adaptés et atteindre leurs objectifs, et ils doivent être portés par les femmes, certes, mais aussi par les hommes qui les côtoient^{15,16,17}.

Le Parti conservateur est également d'avis qu'il est très important d'offrir de la formation non partisane aux femmes qui envisagent de briguer un siège ou qui se présentent en politique¹⁸.

¹² « Parmi les gestes concrets que nous pouvons tous poser, le plus simple est de demander aux femmes de faire acte de candidature. Si vous voyez une femme compétente, attablée au Tim Hortons ou ailleurs, à la ferme, qui vous parle de politique ou d'esprit communautaire, pourquoi ne pas simplement dire : "Hé, avez-vous déjà pensé à siéger au conseil de notre association de circonscription?" Ce sont là des initiatives de base, organiques, qui amènent littéralement les femmes à la table et qui ne sont pas nécessairement imposées par le gouvernement ou par une sorte de demande structurelle. » FEWO, *Témoignages*, 7 juin 2018, 1710, M^{me} Michaela Glasgow (à titre personnel).

¹³ « Lorsque je dis que le gouvernement ne devrait rien faire, je ne veux pas dire que les gens au gouvernement ne devraient rien faire. Je vous encourage activement, vous et d'autres députés, à aller dans les écoles secondaires pour parler des femmes en politique. Parlez de la première femme à occuper un poste de ministre dans l'administration Diefenbaker, qui a mérité ce poste parce qu'elle se battait pour l'immigration et d'autres réformes du genre, et donnez aux gens des modèles auxquels ils peuvent aspirer. Faites part de vos expériences. » FEWO, *Témoignages*, 7 juin 2018, 1550, M^{me} Shal Marriot (à titre personnel).

¹⁴ « Le travail qui consiste à remporter une mise en candidature se divise en quatre volets, soit le recrutement, la formation, la collecte de fonds et le réseautage. Il s'agit d'identifier un candidat, et, à l'occasion, de le persuader de se présenter; de l'encadrer lorsqu'il se heurte à des difficultés; de constituer une équipe de bénévoles et de professionnels pour appuyer la campagne d'investiture et de recueillir des fonds pour financer les activités de cette campagne; et d'établir des liens entre la candidate et son équipe et les principaux intervenants, les influenceurs et les électeurs de la circonscription, afin de bâtir une coalition gagnante de membres ou de partisans." FEWO, *Témoignages*, 26 septembre 2018, 1530, M. William McBeath (directeur, Canadiens for Democracy and Prosperity; membre du conseil de la section du sud de l'Alberta, À voix égales).

¹⁵ « En ce qui concerne l'égalité des femmes et leur place à la table, l'homme devrait demander à la femme de la même façon que je demanderais à une femme de s'asseoir à une table avec moi. Je pense qu'en changeant ce discours, les femmes élues, et les élus en général, peuvent avoir une influence plus importante qu'elles ne le pensent parce que, si nous donnons constamment un portefeuille économique à un homme, ou si nous supposons qu'une femme ne voudrait pas de ce portefeuille, mais plutôt, disons, celui de la condition féminine, c'est que nous régressons. La meilleure chose à faire, c'est de s'assurer que tout est ouvert et accessible. » FEWO, *Témoignages*, 7 juin 2018, 1715, M^{me} Michaela Glasgow (à titre personnel).

¹⁶ « Lorsque vous envisagez de faire de la politique active, comme je l'ai dit, si vous voulez une place à la table, vous prenez une chaise. Pour ma part, certains de mes plus grands partisans sont des hommes. Rachel est ici aujourd'hui et elle est l'une de mes plus grandes sources d'inspiration, mais au bout du compte, il y a aussi Jason Kenney qui a été un mentor et une source d'inspiration pour moi. John Barlow a été une grande source d'inspiration et de mentorat pour moi, ainsi que Drew Barnes. Ces gens, dans différents secteurs de l'administration publique, ont exercé une très grande influence en m'informant et en me motivant à aller de l'avant. » FEWO, *Témoignages*, 7 juin 2018, 1650, M^{me} Michaela Glasgow (à titre personnel).

¹⁷ « J'aimerais également dire que nous ne pouvons y arriver sans les hommes, sans les 49 % d'hommes qui ont vécu cette expérience. J'ai aussi eu, soit dit en passant, des mentors masculins, et d'envergure: Robert Bourassa, Jean Chrétien et Jean Charest, pour n'en nommer que quelques-uns. Nous avons besoin du soutien des hommes. Le féminisme, ce n'est pas être contre les hommes. Je tiens à le souligner. Je n'y crois pas. Le féminisme a changé au fil des ans, et nous avons beaucoup d'hommes qui nous appuient. » FEWO, *Témoignages*, 7 juin 2018, 1715, M^{me} Eleni Bakopanos (membre du Conseil d'administration national, À voix égales).

¹⁸ « Je crois que, pour atteindre l'objectif de mettre en nomination et d'élire des femmes plus compétentes, nous devons inverser la tendance récente aux niveaux provincial et fédéral, à savoir la réduction ou l'élimination pure et

Nous estimons que la formation doit non seulement être offerte par le gouvernement et les partis politiques, mais également par des groupes de personnes chevronnées qui peuvent faire bénéficier les autres de leurs connaissances.

Conclusion

Les avenues du succès pour une femme sont nombreuses, et il revient à chacun de choisir laquelle emprunter. C'est pourquoi le *choix* économique est la meilleure mesure de l'égalité. Les femmes ont-elles la même liberté que les hommes de faire carrière dans le domaine de leur rêve? Les femmes ont-elles la même liberté que les hommes de choisir de prendre soin de leur enfant ou d'un proche, si c'est ce qu'elles désirent? Les femmes ont-elles la même liberté que les hommes de se lancer en affaires? Le cadre culturel du Canada donne-t-il aux femmes la liberté de choisir un emploi à temps partiel plutôt qu'à temps plein sans pour autant sentir que cette décision entame leur valeur? Les femmes ont-elles l'impression de pouvoir choisir un emploi moins bien payé, mais plus satisfaisant sans ressentir de la part du gouvernement des pressions pour se tourner vers un domaine où les femmes sont sous-représentées?

L'autonomie doit être accordée. La liberté doit être protégée. Le choix doit être respecté.

Recommandations

En guise de réponse au rapport déposé par le Comité, les députées conservatrices siégeant au Comité permanent de la condition féminine formulent les recommandations suivantes afin d'aider les femmes à réussir en politique. Ces recommandations ont été écartées du rapport final par les libéraux, mais elles font état d'arguments importants présentés par des témoins entendus au cours de l'étude.

Harcèlement contre les femmes

1. Que le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Condition féminine Canada et de concert avec Statistique Canada, mène des recherches sur la prévalence et les répercussions du harcèlement que subissent les femmes de la part de leurs collègues féminines.

Mobilisation des hommes (modifications à la recommandation 5)

2. [Que le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Condition féminine, augmente le financement versé aux organismes et aux projets qui] « encouragent les hommes à se faire des champions de la participation des femmes en politique. »

simple de la participation de tiers à l'investiture des partis politiques. » FEWO, *Témoignages*, 26 septembre 2018, 1530, M. William McBeath (directeur, Canadians for Democracy and Prosperity; membre du conseil de la section du sud de l'Alberta, À voix égales).

Les femmes sont fortes, puissantes et libres

3. Que le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Condition féminine Canada, mette sur pied une campagne de sensibilisation axée sur le fait que les femmes ont tout ce qu'il faut pour briguer un siège parce qu'elles sont fortes, puissantes et libres d'avoir une influence positive sur la sphère politique canadienne et parce qu'elles ont l'intelligence et l'éthique professionnelle nécessaires pour s'acquitter de plein droit d'une charge publique.

La participation des femmes en politique : encore loin de la parité

L'étude menée par le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique montre bien les difficultés rencontrées par les femmes actives à tous les ordres de gouvernement au Canada.

Nous tenons à remercier le travail accompli par l'ancien député du NPD, Kennedy Stuart, d'avoir attiré l'attention sur cet important sujet et contribué à la réalisation d'une étude au cours de la 42^e législature.

Comme l'a affirmé Pamela Best lors de son témoignage, « la participation accrue des femmes à la vie politique en tant qu'éluës mène à de meilleurs résultats sociaux, économiques et politiques pour tousⁱ ».

Le rapport expose les stéréotypes sexuels et la discrimination touchant les femmes qui participent à la vie politique, mais ne démontre pas que cette discrimination touche les femmes à tous les ordres de gouvernement.

En mai 2018, la Bibliothèque du Parlement a publié un rapport faisant écho aux conclusions d'un rapport du Bureau du vérificateur général du Canada de 2016, qui précisait que l'analyse comparative entre les sexes (ACS) n'était pas totalement et uniformément appliquée dans les ministères fédéraux. Ce rapport, qui n'est pas cité dans la présente étude, soutient que pour que les femmes soient traitées également aux hommes en politique, le gouvernement doit utiliser efficacement des instruments comme l'ACS pour comprendre la réalité que les politiques ont une incidence différente sur les hommes et les femmes et y répondre. D'ailleurs, ce sont plus souvent les femmes qui subissent les répercussions négatives de politiques non assujetties à l'ACS.

La recommandation 4 du rapport du Comité ne corrige pas l'échec du gouvernement concernant l'application constante de l'ACS.

Le NPD propose donc de reformuler la recommandation 4 comme suit :

(4) Que le gouvernement du Canada rende l'ACS obligatoire dans tous les ministères et organismes; que le gouvernement dote tous les ministères et organismes des outils et des niveaux de dotation nécessaires pour mener une ACS complète; que le gouvernement s'assure que tous les ministères et organismes font le suivi des répercussions de l'ACS sur les politiques proposées.

L'information contenue dans ce rapport soulève aussi des problèmes touchant la Chambre des communes concernant le congé parental, le congé de maternité et l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle. Le rapport souligne que la période maximale d'absence de la

Chambre des communes est demeurée inchangée malgré un besoin de flexibilité accrue, car la Chambre des communes n'a pas donné suite aux modifications prévues dans le projet de loi C-74.

Il est important d'inclure dans ce rapport dissident une recommandation voulant que la Chambre des communes adopte un règlement concernant la présence des députés et le versement des indemnités de session pour ceux et celles qui ne peuvent pas assister à une séance pour motif a) de grossesse ou b) pour prendre soin d'un nouveau-né ou d'un enfant nouvellement adopté.

Les obstacles qui empêchent les femmes d'entrer dans la joute politique sont encore nombreux et importants.

Il serait toutefois irresponsable de parler de ces obstacles sans se pencher sur les conditions sociales qui les entretiennent. La plus importante est sans doute l'échec du gouvernement fédéral à appuyer les organisations nationales et régionales de femmes qui font la promotion de l'égalité des femmes et encouragent les femmes à se lancer en politique.

En 2006, le gouvernement conservateur de l'époque a cessé de financer plusieurs organisations nationales, comme l'Association nationale des Femmes et Droit (ANFD) et l'Institut canadien de recherche sur les femmes, ce qui a créé un vide immense au chapitre de la recherche et de la promotion visant à encourager les femmes à atteindre l'équité et l'égalité. Le financement de base précédemment fourni par le ministère de la Condition féminine est essentiel à cette promotion. Le Ministère a rétabli un financement à court terme en fonction de chaque projet, paralysant ainsi les ressources des organisations qui font la promotion des droits des femmes. L'absence de financement de base empêche les organisations de faire le réseautage et la promotion nécessaires pour encourager les femmes à se lancer en politique.

Le Comité permanent de la condition féminine aurait mieux fait de recommander au gouvernement de rétablir le financement de base des organisations nationales de femmes.

Même si ce rapport aborde la façon dont le harcèlement sexuel et la violence fondée sur le sexe constituent des obstacles systémiques à la participation des femmes à tous les aspects de la vie communautaire, nous croyons qu'il ne va pas assez loin. Le NPD ajouterait une recommandation autorisant un organisme indépendant à superviser les politiques de harcèlement de la Chambre des communes et à mener des enquêtes sur les allégations de harcèlement. De plus, le NPD recommande que la Chambre des communes offre des services de soutien non partisans, indépendants, qui tiennent compte des traumatismes et qui sont axés sur les survivants pour venir en aide aux victimes de violence et une formation sur le harcèlement à tous les députés et leur personnel politique.

L'étude sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes en politique souligne le manque d'accès à des services de garde d'enfants adéquats, mais ne recommande pas la mise en œuvre d'un programme national de garde d'enfants promis depuis longtemps par le gouvernement. Un tel programme est crucial pour les femmes qui envisagent de se lancer en politique.

L'installation de garderies dans des locaux du gouvernement, tout comme d'autres éléments d'infrastructure utiles aux familles, comme des salles de détente, créerait un environnement beaucoup plus favorable à la participation des femmes. Même s'il en reste encore beaucoup à faire, nous reconnaissons les progrès réalisés au cours de la 42^e législature pour créer un environnement plus propice à la famille pour les parlementaires et leur personnel.

L'équité salariale, le logement abordable, le salaire de base et le transport en commun abordable sont tous des facteurs qui contribuent à améliorer la condition sociale des femmes au Canada. Cependant, l'absence de soutien fédéral dans tous ces secteurs nuit à la participation des femmes en politique.

Les promesses et les stratégies dont le financement est garanti seulement après les prochaines élections n'aident aucunement les femmes canadiennes qui ont besoin de soutien maintenant.

ⁱ FEWO, Témoignages, 1^{re} session, 42^e législature, 5 juin 2018, 1530 (Pamela Best, directrice adjointe, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada).

